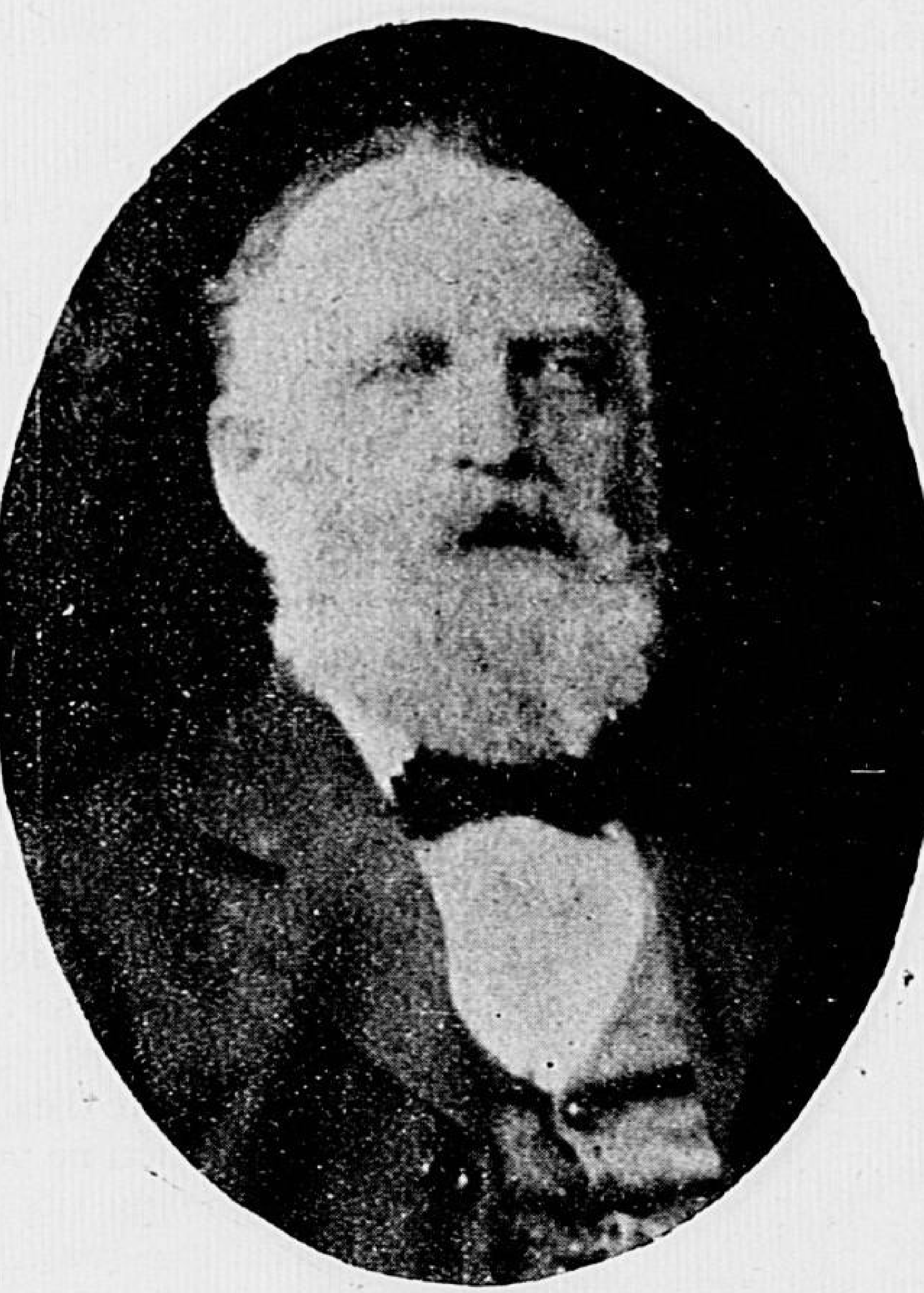
TREIZIÈME ANNÉE. — N° 299 15 Juin 1909. LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

Une histoire de l'autre Monde

M. Stead mystifié par les « esprits »

Je sens que je vais provoquer un scandale. J'en demande pardon à mes chers ennemis les Spirites. J'en demande pardon à l'intéressé lui-même, qui est d'ailleurs trop journaliste pour me garder rancune longtemps. Mais c'est plus fort que moi. Il faut que je pose cette question : « Est-ce que M. Stead ne se moque pas du monde ? »



M. STEAD

M. Stead est ce très célèbre écrivain anglais, dont nous avons reproduit et commenté, tout récemment (1), un long article, intitulé : *Comment communiquer avec l'Au-delà*.

Nous n'en sommes plus à nier l'existence de ces intelligences fugaces et mystérieuses, des « esprits » — continuons à les appeler ainsi pour la commodité du langage — qui, grâce aux forces inconnues que fournissent les médiums, peuvent, dans certaines conditions, se manifester à nous. Nous acceptâmes donc comme authentiques tous les phénomènes décrits. Nous nous permîmes seulement de discuter l'interprétation qu'en donnait l'auteur.

Si M. Stead s'était contenté de voir, dans ces phénomènes, la preuve scientifique de la réalité d'un monde suprasensible et de la possibilité d'entrer en relations avec ses habitants, nous aurions été d'accord avec lui; mais il prétendait y voir également la preuve que les esprits qui s'étaient manifestés à lui étaient des âmes désincarnées, des êtres ayant vécu de notre vie terrestre. C'était là, selon nous, une conclusion sans rapport avec les faits.

Une rapide analyse de chacune des expériences citées permettait de constater, en effet, en même temps que l'existence d'un Au-delà peuplé d'êtres pensants, l'impossibilité de discerner si ceux de ces êtres qui se communiquent à nous sont des êtres humains, et surtout, s'ils sont les personnalités défuntes dont ils empruntent les noms.

N'importe ! M. Stead considérant ses croyances comme des certitudes — ou feignant de les considérer comme telles par un trait d'humour qui, après tout, serait bien britannique — nous an-

(1) Numéros des 15 février et 1er mars 1909.

nonce aujourd'hui qu'il va créer... (tenez-vous bien, car la nouvelle est sensationnelle) UN BUREAU DE COMMUNICATION AVEC L'AU-DELA ! !

Je vous assure que je n'invente rien. Ce bureau s'ouvrira prochainement à Mowbray House Norfolk Street, à Londres. Les personnes qui voudront entrer en relations avec un mort aimé n'auront qu'à se présenter à cette adresse. On leur donnera immédiatement la communication. Comme il s'agit là d'une véritable téléphonie sans fil, sans doute on pourra, assez rapidement, installer des postes un peu partout. Chacun pourra posséder son appareil à domicile. On ne sait point encore quel sera le prix de l'abonnement.

Je vous le demande, quand on connaît la place que tient M. Stead dans la presse d'Outre-Manche, n'est-on pas en droit de trouver l'information bouffonne et de se dire familièrement : « M. Stead veut se payer la tête de ses contemporains. » ...A moins qu'il ne faille adopter cette autre explication : de même qu'on pardonne au vieil Homère d'avoir sommeillé quelquefois, *dormitat Homerus*, de même il est peut-être permis aux vieux écrivains anglais de divaguer de temps en temps...

***

Il faut cependant (car si saugrenue que paraisse l'idée, elle fait son tour du monde) en parler avec quelque détail, ne fût-ce qu'à titre de curiosité.

C'est dans la REVUE (ancienne *Revue des Revues*), que M. Stead expose en France, après l'avoir exposée en Angleterre, la genèse de son invention.

La pensée première ne serait pas de lui. Elle lui aurait été suggérée par un « esprit ». Nous reviendrons tout à l'heure sur ce fait qui, au point de vue spécial de nos études sur le Spiritisme, est capital. Cet esprit initiateur se fait appeler Julia.

Julia, écrit l'auteur, était le prénom de miss Julia A. Ames. Elle avait fait partie de la rédaction de l'*Union Signal* de Chicago, organe de la *Woman's christian temperance Union*, société de tempérance chrétienne et féminine. Née dans l'Illinois en 1861, elle était de pure souche anglo-américaine. En 1890, au cours d'un voyage en Europe, elle vint me voir et nous devînmes d'excellents amis. L'automne de l'année suivante, elle retourna en Amérique, tomba malade à Boston et mourut à l'hôpital de cette ville.

Comme beaucoup d'autres âmes pieuses, miss Ames avait fait un pacte avec sa meilleure amie qui fut pour elle une sœur pendant des années. Il fut convenu qu'elle reviendrait de l'au-delà et se ferait voir pour donner la preuve de la survie de l'âme après la mort et de la possibilité pour les défunts de communiquer avec les survivants. Beaucoup ont pris cet engagement, bien peu l'ont tenu. Miss Ames fut de ces derniers. Elle a rempli sa promesse à deux reprises et la seconde fois je me trouvais par hasard à l'endroit (Castle) où eut lieu son apparition. Je commençais alors à pouvoir écrire automatiquement. Je mis ma main à la disposition de miss Ames et elle s'en servit comme de la sienne en y recourant souvent dans la suite.

Il y a quinze ans que Julia insiste sur le devoir d'ouvrir un bureau d'intercommunication entre les vivants et les morts. M. Stead ne crut pas pouvoir, plus longtemps, se soustraire à ce devoir. « Quiconque, dit-il, aura perdu un ami, un parent aimé, pourra recourir au Bureau, qui lui fera savoir dans quelles conditions seulement pourra se faire la communication. En cas d'adhésion, le consentement de la direction (Julia) devra être obtenu. Ce consentement sera refusé à tous ceux qui ne viennent point pour entendre les êtres aimés et perdus ». Sur ce point, Julia s'explique très positivement.

L'objet du Bureau est de venir en aide à ceux qui veulent se retrouver après le changement qu'on appelle la mort. C'est une espèce de Bureau postal de lettres en souffrance, où l'on trie, avec un nouvel examen, les correspondances, pour en faire la redistribution. Là où il n'y a point de messages d'amitié ni de désir, d'une ou d'autre part, de correspondre, il n'y a pas lieu de s'adresser au Bureau. L'employé chargé du travail peut se comparer à un brave et bon sergent de ville qui met tout en œuvre pour retrouver un enfant perdu dans la foule et le rend à sa mère en pleurs. Une fois qu'il les a réunis, sa tâche est terminée. On sera, il est vrai, constamment tenté d'aller plus loin et de faire du Bureau un centre d'exploration de l'au-delà. Mais céder à cette tentation ne pourrait être que prématuré. Non que j'aie quelque objection à opposer à cette exploration. C'est une conséquence toute naturelle, nécessaire et des plus importantes de votre travail. Mais le Bureau, mon Bureau ne doit pas s'en charger. Il doit se borner à son premier devoir qui est de jeter le pont, de renouer les liens brisés, de rétablir la communication entre ceux qui en sont privés.

Quant à la communication elle-même, voici comment elle s'effectue. Accompagné d'un sténographe, qui a juré le secret, la personne qui demande la communication est mise en rapport

successivement avec trois sensitifs d'une intégrité éprouvée, mais doués de dons différents. Le premier pourra être un clairvoyant naturel, le second un médium en transe, le troisième un scribe automatique. Les séances auront lieu séparément. Le sténographe inscrira chaque mot dit de part et d'autre. L'expérience finie, on remettra le travail sténographique à l'intéressé.

A en juger par les essais préliminaires, dit M. Stead, la proportion des communications reconnues comme venant authentiquement d'outre-tombe sera beaucoup plus grande que de dix pour cent.

***

On voit maintenant pourquoi je n'ai pu résister à l'envie de poser cette question : « Est-ce que M. Stead ne se moque pas du monde ? » pourquoi aussi je me suis demandé, avec une irrévérence que je supplie qu'on me pardonne : « Est-ce que M. Stead, s'il ne se moque pas du monde, ne divague pas un peu ? »

Eh bien ! j'avais tort de dessiner ce double point d'interrogation. M. Stead ne se moque point. Il ne divague ni peu, ni prou. C'est lui qui l'affirme, et il le sait mieux que personne.

Il écrit :

« Le *problème est sérieux*. Vouloir jeter un « pont sur l'abîme paraîtra, à bien des gens, singulièrement téméraire. Pour beaucoup même, « c'est une profanation, mais tous ceux qui s'intéressent avec intelligence aux progrès des re- « cherches psychiques admettront que le moment « est venu de tenter une semblable entreprise, « de la laisser aborder par des investigateurs de « bonne foi et décidés à arriver aux conclusions « finales..., etc. ».

Nous voilà donc fixé. Le problème est sérieux ! Alors?

Alors, j'aime mieux cela ainsi.

J'aime mieux cela ainsi, d'abord pour M.Stead, que j'aurais été navré, au fond, de savoir atteint de cette somnolence intermittente, qui est un signe de dégénérescence mentale, bien qu'elle ait été constatée chez les plus puissants écrivains.

J'aime mieux cela ainsi, pour le public ensuite, qui, depuis si longtemps, fait confiance à la loyauté de M. Stead, et qu'il eût été lâche et déshonorant de berner.

J'aime mieux cela ainsi, enfin et surtout, parce que les faits, du moment que la sincérité de M. Stead est reconnue, prennent une singulière importance démonstrative pour la thèse que toutes nos observations antérieures nous ont fait adopter relativement à l'origine et à la nature des esprits qui se manifestent dans les expériences médianimiques.

On se souvient que les « esprits », que nous avons définis : les *amoraux*, ont, à nos yeux, ce caractère essentiel d'être enclins à l'erreur, à la tromperie, à la mystification, au mensonge sous toutes ses formes. C'est même ce caractère essentiel, persistant, fondamental, qui nous a fait assimiler les *amoraux* aux mauvais anges de la théologie catholique.

Eh bien, est-il possible de trouver un exemple qui corrobore avec plus d'évidence et avec plus d'éclat cette manière de voir que l'aventure de M. Stead et de son bureau de communication avec l'Au-delà ?

Nous notions, tout à l'heure, au passage, comme un point capital, ce fait que l'idée de cette télégraphie d'outre-tombe n'était pas venue spontanément à l'écrivain anglais et qu'elle lui avait été suggérée par un esprit.

Cela est capital, en effet Depuis de longues années, M. Stead croit à la possibilité pour les morts d'entrer en communication avec les vivants ; il croit que les « esprits » qui se communiquent à lui sont bien, comme ils l'affirment, les esprits désincarnés des personnes défuntes dont ils prennent les noms ; il ajoute foi aux prétendues preuves d'identité qu'il en a reçues et qui, pourtant, ne résistent point à une analyse un peu stricte ; il est enfin si convaincu de pouvoir se mettre presque à volonté en relation avec ses chers disparus, qu'après avoir rappelé différentes communications d'un esprit qui se donnait comme son fils, il déclarait, en manière de conclusion à l'article que nous avons reproduit en février dernier :

« Tous ses messages sont empreints des témoi- « gnages de son propre caractère et de sa ma- « nière de penser comme elle s'exprimait dans « les lettres qu'il m'écrivait pendant son séjour

« sur cette terre. Après cela je n'ai plus aucun « doute. Pour moi, le problème est résolu, la « vérité est établie. Et je suis heureux d'avoir « cette occasion de déclarer publiquement de- « vant tout le monde que je ne saurais plus « admettre aucune objection ni aucune dénéga- « tion à ce sujet. »

Et c'est au moment où, par des procédés d'une malice insigne, ils ont amené un homme de l'intelligence et de la notoriété de M. Stead à faire une telle profession de foi spirite, que, pour le perdre de réputation, pour le ridiculiser, et peut-être pour le désespérer quand la duperie lui apparaîtra, les esprits l'engagent dans cette formidable et satanique mystification du bureau des communications avec l'au-delà...

GASTON MERY.

Reportages dans un fauteuil

*** *Antoine le Thaumaturge.*

Le milieu de juin nous ramène la fête de l'illustre apôtre et thaumaturge dont le renouveau de popularité et d'apostolat, dans une société qui en a tant besoin, n'est pas un des moindres miracles.

Nulle vie de saint n'est plus abondante en prodiges que cette courte vie de trente-six ans d'Antoine, — dit « de Padoue », bien qu'il fût né à Lisbonne, d'une noble famille, rameau portugais de l'illustre Maison de Bouillon, et que la France ait été le théâtre de son admirable apostolat. Mais c'est à Padoue qu'il trouva son Thabor.

Antoine (1) avait cinq ans lorsque, enfant d'une précocité merveilleuse et d'une piété touchante, il fit vœu de virginité. Peu après, rapporte-t-on, il est favorisé d'un premier miracle. Un jour qu'il prie dans l'église Notre Dame del Pilar, une tête grimaçante d'une hideur surnaturelle lui apparaît. Sans crainte, l'enfant trace le signe de la croix sur le marbre où il est agenouillé. Le marbre s'amollit sous le faible doigt et l'on vénère encore l'empreinte de cette croix.

Au monastère de Coïmbre, où le jeune Bouillon est novice — et où il émerveille les chanoines par sa douceur, son humilité, sa recherche des austérités, son ardeur à l'étude, sa mémoire prodigieuse (il savait la Bible entière par cœur), — deux autres faits miraculeux attestent la prédilection du ciel. Un jour que le novice est occupé à d'humbles travaux des champs, loin du monastère, la cloche annonce la messe. Il tombe à genoux, tourné vers la chapelle, dont les murs s'entr'ouvrent à ses yeux, si bien qu'il assiste à l'élévation. Les annales franciscaines rapportent un autre miracle, dû à la vertu de ses vêtements. Un malade qu'il est chargé de soigner à l'infirmerie se tord dans de si terribles souffrances, qu'on murmure le mot de possession. Antoine jette son manteau sur le malheureux qui se calme aussitôt et s'endort paisiblement. Enfin, d'après une vieille chronique, le jeune saint aurait été favorisé d'une vision en célébrant la messe au couvent de Sainte-Croix. Il aurait aperçu montant au ciel, environné de clarté, un religieux dont l'ermitage était voisin de Coïmbre.

On sait comment le passage à Coïmbre de cinq moines franciscains, qui allaient évangéliser le Maroc avec la certitude du martyre, et le retour de leurs reliques décidèrent Antoine à quitter sa blanche tunique de chanoine de Saint-Augustin pour la bure franciscaine. On sait aussi comment, perdu dans l'Ordre séraphique qui comptait tant de représentants éminents, il se révéla tout à coup à Forli, où il avait pris la parole par obéissance, comme un admirable orateur et un théologien consommé.

C'est à Verceil, petite ville d'Italie où il prêchait le carême, que le thaumaturge se montre en lui par le plus émouvant miracle.

Il prêchait un matin comme d'ordinaire dans l'église de Verceil, quand l'auditoire fut troublé par des lamentations et des sanglots qui partaient d'une chapelle latérale. On venait d'y porter le cercueil d'un jeune homme enlevé à l'affection des siens ; déjà la funèbre cérémonie commençait ; le père, la mère surtout, ne pouvaient retenir les éclats de leur douleur, et jusqu'au pied de la chaire, l'auditoire, ému, tournait la tête vers ces pauvres gens. Antoine, plus ému que personne, s'arrête au milieu de son sermon, se recueille, joint les mains comme s'il implorait fervemment une grâce du ciel. Et tout à coup, étendant les bras vers le cercueil, il s'écrie avec un accent d'autorité souveraine : « Au nom du Christ, jeune homme lève-toi ! » La foule se précipite, arrache le couvercle du cercueil, et, tout livide encore, on voit le jeune mort se soulever.

Antoine renouvellera ce miracle quelques années plus tard, à Gémona, où il surveillait les travaux de construction du couvent. Ayant demandé à un paysan qui passait de lui prêter sa charrette pour transporter quelques briques, le paysan, fort ennuyé, cherchant à

(1) Son nom était Ferdinand. Antoine fut son nom franciscain.

éviter la corvée, n'imagine rien de mieux que de lui répondre : « — Je ne peux pas, je transporte un mort ». Ce mort n'était autre que son fils, qui dormait profondément, étendu dans la charrette. Pendant qu'Antoine s'éloignait, le matois paysan, riant dans sa barbe, veut réveiller son fils pour lui conter la bonne farce. En vain le secoue-t-il : l'endormi était réellement mort. Désespéré, ce père abandonne charrette et bœufs et court se jeter en sanglotant aux pieds d'Antoine, confessant son mensonge, le suppliant de lui rendre son fils. Le thaumaturge le suit, s'agenouille près du cadavre et le rappelle à la vie.

Le séjour d'Antoine à Montpellier (1224-1225) fut aussi marqué par de nombreux prodiges, dont le récit serait trop long. Il y a l'histoire du manuscrit volé, celle des grenouilles bruyantes que le saint fait taire à jamais, avec l'affectueuse autorité d'un saint François sur les animaux. Il y a surtout le célèbre fait de bilocation, si souvent cité.

Saint Antoine prêchait dans la cathédrale de Montpellier, le jour de Pâques de l'année 1225, devant une nombreuse assistance. A peine a-t il commencé son sermon, qu'il se souvient d'avoir été chargé de remplir au chœur, dans l'église de son couvent, une fonction pour laquelle il avait oublié de se faire remplacer. (C'était, croit-on, pour chanter l'*Alleluia.*) Troublé à la pensée de n'être pas à son poste, comme l'exigeait la règle, l'illustre prédicateur s'arrête, se couvre la tête de son capuchon et, penché sur le bord de la chaire, reste quelques instants immobile et silencieux, à la stupéfaction générale. Que se passait-il? Il se passait que, par un prodige de bilocation, Antoine était transporté au couvent, au milieu de ses frères, chantant l'alleluia, ainsi qu'il lui avait été prescrit. Quand il se fut acquitté de son office, reprenant ses sens, il se redressa et acheva son sermon, comme si rien d'extraordinaire ne venait de se passer.

Ce fait de bilocation se renouvela à Limoges. Antoine prêchait la Passion dans un des faubourgs de la ville, à l'église Saint-Pierre des Quatre-Chemins, et il se trouva en même temps au couvent, lisant, au milieu du chœur, une leçon de Matines.

On ferait de gros volumes (ils ont même été faits déjà) à raconter tous les prodiges qui fleurissent la vie publique du saint, c'est-à-dire qui se produisirent autour de lui, dans le cours d'une douzaine d'années. Toutes les sortes de miracles s'y rencontrent : esprit prophétique, vision à distance, pénétration des pensées cachées, extases, pouvoir sur les éléments, sur les esprits mauvais ; multiplication de substances, guérison des malades et des infirmes, et, comme on l'a vu, résurrection des morts. Tous ces faits sont aussi solidement prouvés que n'importe quel fait historique.

***

Mais peut-être saint Antoine de Padoue est-il plus connu encore par un autre privilège qu'il semble avoir reçu de Dieu : celui de faire retrouver les objets perdus. Qui de nous n'a chanté dans son enfance la célèbre invocation, si mal rimée, mais si curieusement efficace :

Saint Antoine de Padoue,
Vous qui faites trouver tout,
Rendez-moi ce que je cherche...

Voici un des faits les plus anciens et les plus célèbres à l'appui de cette croyance.

Un chevalier de Carignan, se promenant en bateau, avait laissé tomber dans l'Adige une bague de grand prix. Des plongeurs essaient vainement de la retrouver. Le chevalier, désolé, va au couvent voisin des Frères mineurs de Trente, et fait part au Père gardien de sa mésaventure. — « Parlez de votre affaire à saint Antoine, lui dit le bon Père, je suis persuadé qu'il vous écoutera. Les religieux vont prier à cette intention, et j'offrirai le sacrifice de la messe en l'honneur de saint Antoine. »

Mal convaincu, le chevalier accepte pourtant, et même assiste à la messe. En revenant chez lui, il se demandait ce qu'il pourrait faire pour remercier les dignes religieux. Il traverse le marché, voit un fort gros poisson, l'achète et le fait porter au couvent. Le Frère cuisinier, enchanté, se met en devoir d'éventrer le poisson. Quelle n'est pas sa surprise de voir un objet brillant dans les entrailles ! C'est un anneau, c'est la bague du chevalier de Carignan...

Les Bollandistes, qui n'insèrent, on le sait, que des faits rigoureusement établis, rapportent une foule d'histoires semblables.

L'Église attribue aussi à un autre saint, à un autre Antoine, Antoine Pavone, dominicain, le pouvoir de faire retrouver les objets perdus. On lit dans les leçons de sa fête, célébrée le 9 avril, que... « parmi les témoignages de reconnaissance qui entourent son tombeau, on remarque surtout les *ex-voto* de ceux qui ont imploré son secours pour retrouver les choses perdues : *qui ejus opem prœsertim ad res deperditas inveniendas implorasse feruntur* ». Que de choses perdues en France les deux saint Antoine devraient nous faire recouvrer ! .. Sans doute y travaillent-ils. La dévotion à saint Antoine a tout à coup merveilleusement refleuri. Qui ne connaît l'œuvre universelle du « pain des pauvres », fondée sous l'invocation du saint, par Mlle Bouffier ?

George Malet.

LA « VOYANTE » DE JEANNE D'ARC

JEANNE D'ARC DÉFIT LES ANGLAIS A ORROUY. — LES SOLDATS TUÉS FURENT INHUMÉS SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — ON TROUVE, AU PIED DE L'ORME, DES OSSEMENTS HUMAINS.

Nous n'avons pu, cette quinzaine, retourner à Orrouy. Mais notre directeur, qui maintenant est à peu près rétabli, s'y rendra certainement la semaine prochaine, et nous lirons enfin, dans le numéro du 1er juillet de l'*Echo*, l'article que nous attendons depuis si longtemps.

On comprendra donc que, sur les visions elles-mêmes, nous ayons, aujourd'hui, bien peu de choses à dire. Cependant, comme Suzanne a bien voulu nous écrire, nous pouvons vous donner quelques nouvelles fraîches d'Orrouy.

L'enfant nous apprend que, depuis notre dernière visite, « la dame » lui est apparue par deux fois : « Elle m'a dit, ajoute la fillette, que j'aurai une mission à remplir quand je serai plus grande. Je vous expliquerai cela quand vous viendrez ».

Suzanne nous informe également qu'elle a terminé le croquis de l'apparition, et qu'elle nous le donnera lorsque nous irons la voir.

Mais si nous n'avons pas poursuivi notre enquête à Orrouy, nous avons néanmoins un renseignement fort intéressant à vous communiquer : Jeanne d'Arc fut attaquée, à Orrouy même, par les Anglais, et elle les repoussa. Au cours de ce combat, plusieurs soldats furent tués.

Depuis deux mois que nous nous occupons des visions de Suzanne Bertin, nous avons compulsé un grand nombre d'ouvrages concernant Jeanne d'Arc, pour voir si nous n'y rencontrerions pas quelque récit de combat dont Orrouy aurait été le théâtre. La grande héroïne lorraine n'a-t-elle pas, en effet, guerroyé un peu partout dans la campagne avoisinant Compiègne ? Il nous semblait possible, sinon probable, qu'une escarmouche eut eu lieu, à Orrouy, entre ses troupes et celles de l'envahisseur ; et nous nous disions que, si réellement une bataille avait été livrée à proximité de l'orme des apparitions, il serait tout au moins curieux de signaler cette coïncidence.

Or, malgré toutes nos recherches, nous ne trouvions rien, quand nous eûmes l'idée de questionner notre excellent confrère, M. Hervé de Rauville, qui connaît dans ses moindres détails l'histoire de l'Ile-de-France et tout ce qui a été publié se rapportant à cette histoire. Il nous affirma aussitôt qu'un combat avait ensanglanté Orrouy, et même que nous pourrions lire, dans l'*Histoire de Senlis*, d'Ernest Dupuis, quelques lignes ayant trait à ce fait d'armes.

Ce sont ces quelques lignes que nous reproduisons ci-dessous :

Le 11 août 1429, le roi Charles VII étant à la Ferté-Milon avec Jeanne d'Arc et son armée, reçut un message des habitants de Senlis, qui demandaient à se remettre sous son obédience. Il fit bon accueil à ces propositions et vint le soir même coucher à Crépy-en-Valois.

Puis il se dirigea vers Lagny-le-Sec et rencontra les Anglais à Mitry. Après quelques escarmouches, les Anglais se replièrent sur Leuvre et les Français gagnèrent Baron.

De grand matin, le 15 août, l'armée française vint camper sur les coteaux de Montépilloy. Les Anglais, qui avaient reçu un renfort de 4.000 hommes, se portèrent à leur rencontre et s'établirent près de Senlis.

Le lendemain, Jeanne d'Arc sortit de ses retranchements et les attaqua ; le combat acharné dura jusqu'à la nuit ; le lendemain, les Anglais levèrent le camp et reprirent la route de Paris, mais en laissant diverses places du pays occupées par eux.

L'armée française retourna alors à Crépy, après avoir laissé garnison à Senlis, puis, elle gagna Compiègne.

Quelques jours après, Jeanne, en hâte de conquérir Paris, repartit pour Senlis. A Orrouy, elle rencontra un groupe d'Anglais qui attaqua à l'improviste son avant-garde ; elle s'y porta en hâte et tailla en pièces l'ennemi ; cette escarmouche coûta aux Français plusieurs tués. Ils furent inhumés sur place avec les Anglais tués ; les mêmes honneurs furent rendus aux morts des deux camps ennemis.

Jeanne d'Arc, continuant sa route, rallia ses troupes de Senlis et alla se loger à Saint-Denis...

Il n'est pas, croyons-nous, sans intérêt de rappeler en passant que Suzanne nous écrivait dernièrement (Voir *Echo* du 15 mai dernier) que « la dame » lui avait dit, le 4 mai précédent : « Suzanne, j'ai livré un combat ici, et j'ai repoussé l'ennemi. Plusieurs de mes soldats sont tombés ici. »

Ce rapprochement entre les déclarations de l'enfant et le texte que nous venons de citer, et quelle que soit l'importance réelle qu'on lui accorde, valait, n'est-il pas vrai, d'être fait ?

Il le valait d'autant plus que, au pied même de l'orme des apparitions, on a, en bêchant la terre, mis au jour des ossements humains.

Nous connaissions le fait depuis quelque temps déjà, et c'est un peu ce qui nous incita à entreprendre les recherches historiques dont nous venons de parler. Mme Osselin nous avait entretenu de cette découverte, et nous n'attendions, pour en parler,

que d'avoir mis la main sur le document qui, en établissant qu'un combat avait eu lieu à Orrouy, lui donnerait quelque intérêt.

L'allusion que fait ce document à l'inhumation, sur le lieu même de la lutte, des soldats tués au cours de l'escarmouche relatée, ne donne-t-elle pas une certaine vraisemblance aux dires de Mme Osselin, qui n'est pas éloignée de croire qu'une bataille se serait engagée non loin de chez elle, et, en tout cas, que les ossements retrouvés dans son champ seraient ceux des soldats de Jeanne d'Arc? La grand'mère de Suzanne a l'intention de faire entreprendre des fouilles au pied de l'orme, afin d'acquérir une certitude, qui, évidemment, fait encore défaut.

Jusqu'à présent, en effet, on a simplement trouvé, à fleur de terre, quelques tibias et quelques fémurs (nous en avons pu voir quelques-uns); mais ces découvertes sont très insuffisantes pour déterminer une conviction. Si Mme Osselin donne suite à son projet, la quantité d'ossements mis à découvert, et l'examen qu'on en fera certainement, nous fixeront sans doute. Quelques coups de pioche suffiraient. Le terrain, en cet endroit, descend, on ne l'a pas oublié, en pente assez raide. L' « orme de Jeanne d'Arc » s'élève, on le sait, tout en haut du pré. Or, il est bien évident que si les soldats tués au cours de l'escarmouche furent enterrés en ce lieu escarpé, la terre dont on les recouvrit, peu à peu entraînée par les eaux vers la vallée, doit, après trois siècles écoulés, avoir en grande partie disparu. C'est, du reste, ce qui expliquerait qu'en bêchant son jardin, M. Osselin ait découvert quelques-uns des glorieux ossements.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, les visions de la petite Suzanne continuent à intriguer l'opinion publique. Nous n'en voulons pour preuve qu'un article publié, le 31 mai dernier, dans *Paris-Journal*.

Ce reportage, qui parut alors que notre numéro du 1er juin était déjà sous presse — ce qui fait que nous n'avons pu le reproduire il y a quinze jours — confirme en tous points les informations de l'*Écho* concernant les deux personnes qui, concurremment avec Suzanne, auraient vu l'apparition. Il est d'autant plus symptômatique que *Paris-Journal* n'est pas suspect de faiblesse envers le « Merveilleux » en général et envers le « Merveilleux » à physionomie catholique en particulier. Aussi le reproduisons-nous en entier :

Un prêtre et deux petites filles de dix ans ont, ces jours derniers, vu Jeanne d'Arc et conversé avec elle ! C'est à dix kilomètres de Compiègne — où précisément on fêtait, hier, l'héroïne lorraine — qu'aurait eu lieu ce sensationnel événement. Le lieu favorisé de ce miracle inouï — et presque incroyable — a nom Orrouy. C'est un petit village de cinq à six cents âmes dont nous avons, d'ailleurs, et à l'occasion du même fait, déjà parlé il y a six semaines. Seulement, à cette époque, nos lecteurs s'en souviennent, une enfant de dix ans, la petite Suzanne Bertin, était seule à affirmer qu'elle apercevait et entendait Jeanne d'Arc. Et tout le monde, aussi bien à Orrouy qu'ailleurs, se gaussait d'elle.

On se rit tout autant aujourd'hui des récits de la fillette. Cependant, l'enfant ne serait plus seule à voir et à entendre la « belle dame », comme elle dit. Une de ses petites camarades l'aurait, elle aussi, aperçue et entendue, et un prêtre, venu à Orrouy en simple curieux — et même en sceptique — en serait reparti, après avoir vu et entendu Jeanne d'Arc, absolument convaincu de la réalité des apparition de l'héroïne.

Dès que nous eûmes vent de la chose, nous nous rendîmes à Orrouy pour y faire une nouvelle enquête, et, naturellement, nous allâmes frapper à la porte de M. et Mme Osselin, les grands-parents de la petite Suzanne, qui élèvent la fillette.

— Est-il vrai, avons-nous demandé à l'enfant, qu'une de tes petites amies ait, en même temps que toi, vu Jeanne d'Arc ?

— Oui, nous répondit Suzanne. Une de mes petites amies, qui mardi dernier, vers trois heures, jouait avec moi près de l'orme, a vu Jeanne d'Arc. Elle l'a aussi entendue parler; mais elle n'a pas saisi les paroles qu'elle a prononcées. Elle a seulement perçu le mot « France ». Moi, j'ai, comme d'habitude, tout entendu.

La grand-mère de la petite Suzanne s'est formellement refusée à nous faire connaître et le nom de la fillette et celui de l'ecclésiastique. Elle a, néanmoins, consenti à nous dire — mais après une défense acharnée ! — que le prêtre visionnaire aurait non seulement entendu Jeanne d'Arc, mais encore pris ses paroles en note. Il s'agirait, paraît-il, de prédictions épouvantables et dont la réalisation serait proche... Le prêtre en question, craignant les foudres épiscopales — l'Eglise est, paraît-il, très prudente en pareille circonstance — aurait décidé, avant de dire quoi que ce soit, de mettre ses supérieurs au courant et de solliciter d'eux l'autorisation de parler.

Attendons...

Puisque, parlant de celui que, par simple discrétion, nous avions appelé l'X... mystérieux, notre confrère a dit que c'était un prêtre, nous ne pouvons évidemment plus le cacher. Mais ce prêtre nous étant, jusqu'à présent, et malgré tous les efforts que nous avons faits pour le joindre, demeuré inconnu, nous serons certainement, tout comme notre confrère, contraints, pour l'interroger, d'attendre qu'il ait obtenu l'autorisation de parler.

Peut-être aurons-nous, comme compensation à ces vaines tentatives, le plaisir de faire, dans quinze jours, connaissance avec la petite amie de Suzanne ?

GEORGES MEUNIER.

A PROPOS DE TILLY-SUR-SEULLES

Notre ami qui signe Un passant *a répondu aux quelques commentaires dont nous avions accompagné sa lettre, dans notre précédent numéro. Il nous écrit :*

Mon cher Directeur,

Votre critique serait exacte si, dans les quelques notes trop brèves que vous avez bien voulu publier, je m'étais occupé des faits, mais je les ai passés sous silence, n'en établissant qu'un seul, initial : il y a eu des apparitions à Tilly-sur-Seulles. Pourquoi revenir encore une fois sur un sujet tant connu, tant discuté ?

J'ai simplement essayé d'établir, devant la dissemblance des sujets et la diversité des manifestations, l'évolution de Tilly et la psychologie des nombreux étrangers qui y fréquentent depuis treize ans, partageant cette évolution en trois périodes nettes et caractérisées étroitement liées avec la marche des phénomènes, avec, surtout, les déductions qu'on en pouvait tirer : période d'étonnement, d'hésitation, de controverse d'abord, de calme, plus tard, de recueillement et de prière, enfin.

Loin de moi la pensée d'assimiler les visions de certains voyants et voyantes de la première heure à celles si radieuses, si simples, si nettement définies de l'école des religieuses. Celles-là resteront le fait incontestable, la base solide sur laquelle Tilly peut s'édifier dans l'avenir ; et je n'ai pas cru devoir revenir sur la qualité de toutes ces apparitions tant de fois décrites.

C'est sur le plateau seulement, autour des suggestives extases des Lainé, des Trolong, des Madeleine, etc., que l'incohérence et le trouble — je maintiens les mots — naquirent bien avant la fin des visions de l'école (26 juillet 1896).

Rappelez vos souvenirs : la place, convoitée aux côtés des voyantes, conquise à coups de coudes, plus que cela, parfois ; l'évanouissement de certaines d'entre elles, dans la lourde chaleur de cet été-là, sous la pression des curieux ; l'inoubliable journée du 15 août 1896, préparée de longue main, où il nous fallut protéger l'une des extatiques contre les intentions malveillantes, presque criminelles d'une foule en délire. N'avez-vous pas entendu, comme tant d'autres, avant le 26 juillet, les propos les plus aigre-doux, les controverses les plus ardentes, les discussions les moins courtoises ? A cette époque-là, nous vivions presque dans une atmosphère de coups d'épée.

Vous me reprochez de ne pas voir les faits dans leur valeur intrinsèque, de donner la prédominance à ce qu'on pourrait appeler le groupe Marie Martel ! Je le répète, je passe à côté des faits pour ne m'attacher qu'à l'étude des impressions du public. Ne vous apparaît-il pas comme digne d'intérêt, ce groupe ? N'en êtes-vous pas aussi quelque peu, puisque vous ajoutez qu'il semble prolonger et compléter les visions de l'école ?

Si j'ai consacré une dizaine de lignes bien vagues à la voyante de Cristot, c'est parce qu'elle a survécu à l'effondrement des autres. J'ai été charmé par la simplicité de ses extases. J'exprime sincèrement mes impressions, voilà tout.

En ce qui concerne l'étude du supranaturel à Tilly, elle n'a jamais été, que je sache, entreprise par l'autorité diocésaine.

Quand il s'agit d'étudier une cause, on la met entre les mains d'un juge d'instruction, d'un postulateur. Sur leurs rapports les faits sont soumis à un tribunal compétent chargé du soin d'interroger les sujets et les témoins ; bref, que cette cause soit d'ordre mystique ou juridique, on en fait le procès pour provoquer un verdict, rendre un jugement ; avez-vous entendu dire que toutes ces formalités indispensables aient été remplies ?

Dans une affaire présentant des données si spéciales, si difficiles à apprécier surtout, où toutes les écoles ont le droit de discussion, nous ne pouvions avoir la prétention de nous constituer en juges ; j'estime, toutefois, qu'un droit indéniable nous est acquis, celui de réclamer la lumière et la vérité.

L'Ecole matérialiste se récuse, nie les faits *à priori* : rien à espérer de ce côté-là ; les rationalistes se retranchent derrière les découvertes futures de la science : autre reculade ; logiquement, nous nous adressons aux spiritualistes, aux théologiens et nous leurs disons : éclairez-nous, guidez-nous.

Me voilà justifié, je l'espère, mon cher Directeur.

Vous exprimez le désir d'avoir quelques pages susceptibles d'intérêt pour les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux*. Hélas, je vous le disais tout à l'heure, nous sommes dans la période du recueillement, du calme plat. On ne vient plus ici qu'avec la reconnaissance au cœur et la prière aux lèvres, l'heure des manifestations sensationnelles est passée.

Affectueux sentiments.

UN PASSANT.

Il me paraît bien qu'au fond nous sommes d'ac-

cord avec notre correspondant ; mais pourquoi persiste-t-il, par des impropriétés manifestes de termes, à jeter la confusion dans l'esprit de ceux qui s'intéressent à Tilly ? Pourquoi, par exemple, appelle-t-il « voyantes de la première heure » *les voyantes du Champ qui ne se sont révélées qu'après les voyantes de l'Ecole, et qui, par conséquent, appartiennent à la seconde heure, aussi bien si on considère Tilly au point de vue objectif des faits que si on le considère au point de vue des impressions du public. Ces erreurs de mots, peu importantes en elles-mêmes, sont regrettables, car elles risquent d'enlever toute valeur documentaire à des témoignages dont il sera peut-être utile de faire état un jour.*

Autre chose. Notre ami semble croire qu'en lui demandant des notes sur la situation actuelle à Tilly, nous aurions désiré la description de « manifestations sensationnelles ». Comme cela était loin de notre pensée !

Ce que nous aurions désiré, c'était, soit le récit d'une conversation avec Marie Martel, soit les impressions de quelques-unes des enfants de l'Ecole devenues aujourd'hui de grandes personnes sur l'image qu'elles ont conservée dans leur esprit et dans leur cœur des apparitions dont elles furent autrefois favorisées, soit la description un peu émue du village, des habitants, des êtres et des choses, « douze ans après »...

En dehors même de ces divers points de vue, n'y a-t-il pas, dans ce « recueillement » que notre ami appelle assez bizarrement « un calme plat » une poésie profonde, un sujet de méditation et d'évocation ? Cette rêverie d'un pèlerin passionné de Tilly, encadrée dans le décor actuel, voilà la délicieuse page que notre ami devrait écrire! Tous ceux qui le connaissent par les livres qu'il a déjà publiés, savent qu'il ne tient qu'à lui d'écrire cette page et d'en faire un chef-d'œuvre.

G. M.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE DU MIDI
ET LES PROPHÉTIES

Lors des récents tremblements de terre de Calabre, nous avions fait observer qu'aucun devin, qu'aucun astrologue, qu'aucune voyante, n'avait prédit ces importants et tragiques évènements.

Nous ferons la même remarque en ce qui concerne les secousses sismiques qui viennent d'ébranler le midi de la France. Aucun texte, à notre connaissance du moins, ne les a jamais annoncées. Seul M. de Parville, chroniqueur scientifique au *Correspondant*, avait, le 1er juin dernier, écrit que, d'après ses observations, les 3, 6, 7, 12, 13, 19, 20, 25 et 26 juin verraient probablement se produire des tremblements de terre.

Mais, il s'agit là de déductions scientifiques et non de prédictions, et nous sommes bien obligés de constater que, cette fois encore, prophètes, voyants et astrologues ont été surpris par les évènements.

LES
Prochains Évènements

Etude sur les périodes favorables à la plèbe et sur les périodes antiplébéiennes

Dans l'avant-dernier numéro de l'*Echo*, un petit article, portant mon nom, a indiqué, d'une façon générale, les pronostics pour le deuxième semestre de 1909.

J'ai essayé, pendant ces derniers temps, d'approfondir les questions soulevées dans ce petit article, et je crois pouvoir aujourd'hui améliorer quelque peu les indications qu'il contient, réformer certaines d'entre elles, et préciser les autres. Mais, pour arriver à ce résultat, il est nécessaire de commencer par faire une étude théorique des influences favorables à la plèbe, ainsi que des influences contraires ; quand nous serons en possession de ces données, nous pourrons alors chercher à les appliquer, et essayer de conclure avec quelques chances de succès.

Si nous atteignons ce but, ce sera un nouveau pas en avant que nous aurons fait, car, jusqu'à présent, il était possible de calculer certaines dates plus ou moins dangereuses, mais il y avait trois choses très difficiles à faire, c'étaient : 1° de définir la nature d'un phénomène ; 2° de déterminer dans quel sens il doit aboutir ; 3° de prévoir chez quelle nation ou en quel endroit de la terre il se produira.

Dans des articles antérieurs, nous avons établi des relations entre certains évènements, certaines formes de gouvernement et les positions d'Uranus et de Neptune dans les régions d'air et de feu ; c'était un premier cas dans lequel l'essence d'un phénomème était en partie élucidée.

Plus récemment, nous avons vu que l'état de guerre ou de paix dépend principalement des positions réciproques de Jupiter et de Saturne ; cela fait un deuxième cas assez nettement défini.

Nous allons tout à l'heure chercher à éclaircir la

nature des influences plébéiennes et antiplébéiennes ; cela constituera un troisième cas venant s'ajouter aux deux précédents.

En revanche, ce qui paraît jusqu'à présent impossible à élucider, c'est de savoir quelles seront les nations atteintes par tel ou tel phénomène. Je n'ai encore trouvé aucun moyen permettant d'aborder l'étude de cette question, et ceux qui sont indiqués dans les diverses publications astrologiques ne paraissent être que de pures conceptions imaginatives et fantaisistes.

***

Dans une étude antérieure, parue en 1905, je crois, nous avons déjà établi qu'au moment des principales phases de la Révolution française, Neptune était fortement avantagé. Il résulte de là que les intérêts du bas-peuple paraissent intimement unis au sort de cette planète. C'est ce point de vue que nous allons chercher à préciser et à fixer définitivement.

Pour cela, nous allons étudier, d'une part, les relations qui existent entre Neptune et Jupiter ; et, d'autre part, celles qui relient Neptune aux régions d'air et de feu.

Ces deux catégories d'influences n'agissent pas de la même façon, comme on peut facilement le comprendre.

Les régions d'air et de feu jouissent de propriétés stables et continues ; elles sont presque fixes et ne se déplacent qu'avec une grande lenteur, faisant un tour complet du Zodiaque en 2.400 ans. Neptune possédant lui-même un mouvement assez lent, reste dans l'intérieur d'une même région pendant un temps prolongé (25 à 30 ans en moyenne). Il subit alors, pendant tout ce laps de temps, une même action continue, favorable dans les régions d'air et nuisible dans celles de feu.

Au contraire, les influences provenant directement de Jupiter varient beaucoup plus rapidement ; elles ne durent en général que quelques mois. Favorables lorsqu'elles correspondent aux *conjonctions* ou aux *trigones*, elles deviennent malfaisantes lorsqu'elles sont constituées par des *oppositions* ou des *sextiles*.

Neptune, en définitive, se trouve soumis à deux genres d'influences se superposant ; l'effet final résulte de leur combinaison.

Il y a, comme on peut le concevoir, plusieurs cas principaux, qui sont les suivants :

NEPTUNE EN RÉGION D'AIR AVEC JUPITER EN CONJONCTION OU EN TRIGONE.

Influence très favorable à la plèbe et aux démocraties.

NEPTUNE EN RÉGION D'AIR AVEC JUPITER EN OPPOSITION OU EN SEXTILE.

Influence mixte, difficile à estimer ; mélange de bon et de mauvais.

NEPTUNE EN RÉGION DE FEU AVEC JUPITER EN CONJONCTION OU EN TRIGONE.

Influence mixte, difficile à estimer ; mélange de bon et de mauvais.

NEPTUNE EN RÉGION DE FEU AVEC JUPITER EN OPPOSITION OU EN SEXTILE.

Influence fortement antiplébéienne et antidémocratique.

Les divers cas étant ainsi définis, nous allons en faire l'application aux phénomènes historiques, et surtout aux principales révolutions plébéiennes que présente l'histoire de France. Nous commencerons par les plus anciennes.

22 février 1358. — Révolte du peuple de Paris conduit par Etienne Marcel. Emeutes ; massacre des ministres du Dauphin ; fuite de celui-ci. La populace maîtresse de Paris.

La Jacquerie. Massacre des riches et des nobles par les paysans révoltés.

Neptune et Jupiter en conjonction, région de feu faible.

L'influence de la conjonction est ici remarquablement nette, car, Neptune se trouvant dans une position limite, l'action de la région est faible.

De plus, quelques mois après (juin, juillet), la conjonction ayant cessé, et l'aspect approchant du sextile, les influences ont été entièrement interverties et sont devenues antiplébéiennes. Aussitôt, fin de la Jacquerie ; répression sanglante et destruction des paysans révoltés. Soumission de Paris et rentrée du Dauphin.

1382. — En France, révolte des maillotins et des tuchins. Deuxième Jacquerie ; massacres en Languedoc et dans diverses provinces.

En Flandre, révolution complète. Arteveld à la tête des Flamands, bataille de Bruges.

Neptune en région d'air, et Jupiter en conjonction.

Ici les deux actions sont concordantes et très favorables à la démocratie. C'est à elles que la Flandre dut le succès de sa révolution. Même aspect en 1792.

24 août 1572. — La Saint-Barthélémy. Massacre des protestants.

Neptune en région de feu, et Jupiter en sextile.

On voit nettement en ce cas l'action antidémocratique de l'aspect ci-dessus. C'est l'opposé du précédent et de celui de 1792 ; aussi le phénomène a-t-il été exactement inverse, c'est-à-dire un massacre ordonné par le roi contre les démocrates.

11 mai 1588. — Journée des Barricades. Révolte du peuple de Paris contre Henri III. Fuite de celui-ci.

Neptune en conjonction de Jupiter et en région de feu faible.

On se trouve cette fois dans une condition mixte, les deux influences sont contradictoires. La conjonction de Jupiter l'emporta, mais ce fut une révolution manquée.

26 août 1648. — La Fronde, journée des Barricades, révolution manquée.

Neptune en région de feu faible, Jupiter neutre.

1649. — Fin de la première Fronde, retour du roi et de Mazarin dans Paris.

Neptune et Jupiter en sextile.

1651. — Deuxième Fronde, guerre civile, exil de Mazarin.

Neptune et Jupiter en conjonction.

1653. — Fin de la guerre civile. Retour du roi et de Mazarin. En Angleterre, coup d'Etat de Cromwell qui s'empare du pouvoir et chasse les députés.

Neptune et Jupiter en sextile.

Cet ensemble d'événements présente des dispositions très caractéristiques.

On peut remarquer qu'ils suivent fidèlement la nature des influences jupitériennes : quand celles-ci sont favorables à la plèbe, les émeutes et la guerre civile se développent; quand elles deviennent antiplébéiennes, c'est le pouvoir royal qui domine et qui écrase l'insurrection.

1688. — Deuxième révolution d'Angleterre. Changement de dynastie,

Neptune en région de feu, Jupiter en conjonction.

Ici encore le cas est mixte. La conjonction de Jupiter a amené la révolution, mais la présence antiplébéienne de Neptune en région de feu a empêché la république de s'établir, et le phénomène n'a abouti qu'à un changement de dynastie.

1789. — Révolution française. Première année peu violente.

Neptune en région d'air, Jupiter neutre.

1792. — Pleine révolution, domination de la populace. Massacre des classes supérieures. Crimes de toutes espèces.

Neptune en région d'air, Jupiter en conjonction.

On voit que l'époque la plus terrible et la plus odieuse de la révolution correspond exactement au maximum d'influence plébéienne, tel que nous l'avons défini ci-dessus.

On peut ajouter que Saturne se trouvait à ce moment en région de feu, condition essentielle des révolutions, et qu'Uranus y résidait également, ce qui maléficiait les classes supérieures et les personnalités intelligentes. Cet ensemble constitue le cas le plus favorable qui puisse jamais être réalisé par le triomphe de la populace.

9 thermidor 1794. — Chute de Robespierre, fin de la Terreur, apaisement partiel des crimes.

Neptune et Jupiter en sextile.

L'action antiplébéienne du sextile de Jupiter et de Neptune est ici frappante : la fin des grandes hécatombes, de la toute-puissance de la populace, la chute de Robespierre y ont exactement correspondu.

18 brumaire 1799. — Chute du Directoire, coup d'Etat de Bonaparte.

Le coup d'Etat du 18 brumaire s'est produit au moment où Neptune venait de quitter la région d'air et pénétrait en région de feu.

1802. — Etablissement du Concordat. Consulat à vie de Bonaparte.

Neptune en région de feu, Jupiter en sextile.

On peut remarquer l'influence antiplébéienne très forte qui accompagne ces évènements. Les aspects sont les mêmes que ceux de la Saint-Barthélemy.

1815. — Chute de Napoléon. Restauration des rois légitimes.

Neptune en région de feu, Jupiter en sextile.

Même remarques et même influence antiplébéienne que ci-dessus.

1830. — Chute de la monarchie légitime. Révolution. Avènement de Louis-Philippe.

Neptune en région d'air, Jupiter en conjonction.

La révolution de 1830 est caractérisée par les mêmes aspects neptuniens, favorables à la démocratie, qui s'étaient déjà produits en 1792. Mais ici la présence d'Uranus en région d'air favorisant les classes intelligentes, a arrêté l'essor de la domination populaire ; c'est elle qui a provoqué l'avènement du roi des bourgeois.

24 février 1848. — Chute de Louis-Philippe, Révolution, deuxième République.

Neptune en région d'air, Jupiter en trigone.

On voit que les deux actions sont encore concordantes et éminemment favorables à la démocratie, comme en 1830 et en 1792.

1849-1850. — Période de réaction, assemblée conservatrice, élection du prince Napoléon.

Le trigone de Jupiter et de Neptune, qui avait produit la révolution de 48, n'a pas duré longtemps ; dès 1849 il était remplacé par l'opposition des deux planètes, essentiellement antiplébéienne. Cet aspect a immédiatement fait naître la réaction et amené au pouvoir le prince Napoléon.

1852-1854. — Chute de la République. Coup d'Etat. Etablissement du deuxième Empire.

Neptune sort de la région d'air et pénètre en région de feu.

Même cas exactement qu'au moment du 18 brumaire. Neptune reste ensuite en région de feu pendant toute la durée du deuxième empire.

1870-1871. — Guerre franco-allemande. Chute de l'Empire, défaite de la France. Troisième République. La Commune, guerre civile et répression sanglante. Assemblée réactionnaire au pouvoir.

Neptune en région de feu, Jupiter en sextile.

Au moment de la guerre franco-allemande, les influences étaient, comme on peut l'observer, fortement antiplébéiennes et antidémocratiques. Aussi l'Allemagne, représentant les principes féodaux et monarchiques, a-t-elle écrasé la France, représentant la démocratie.

On peut voir également que la tentative essentiellement plébéienne de la Commune n'a aucunement réussi, et a été réprimée avec violence par la classe bourgeoise et par l'assemblée réactionnaire de Versailles.

1871-1878. — Neptune reste en région de feu, maléficiant la démocratie, pendant toute la durée de « l'ordre moral » jusqu'en 1878.

1880-1913. — A partir de 1880 environ, Neptune est en région d'air, favorisant la plèbe et les sentiments démocratiques. C'est cette influence que nous subissons depuis trente ans, et à laquelle est due l'existence de la troisième République. Cette action durera jusqu'en 1913-1914.

On a figuré dans le tableau suivant les rapports de Neptune avec Jupiter et avec les régions zodiacales, depuis 1900 jusqu'en 1920. Il est facile de se rendre compte en l'examinant des relations de cette planète pendant ces dernières années, et de celles qu'elle aura prochainement.

TABLEAU DES RELATIONS NEPTUNIENNES DE 1900 A 1920

DATE	Relation avec Jupiter	Région zodiacale
1900	Opposition	Air
1902	Trigone	Air
1905	Sextile	Air
1907	Conjonction	Air
1909	Sextile	Air
1911	Trigone	Air
1913	Opposition	—
1915	Trigone	Feu
1918	Sextile	Feu
1920	Conjonction	Feu

Le fait principal qui saute aux yeux et qui domine cet ensemble, c'est que Neptune restera en région d'air, favorable à la démocratie, jusqu'en 1913 environ. Il quittera ensuite cette zone et pénètrera en région de feu.

Il se trouvera donc à cette époque dans une situation exactement comparable à celle qu'il avait au moment du 18 brumaire et du 2 décembre 1851, c'est-à-dire au moment des deux coups d'Etat napoléoniens. Par conséquent, si les phénomènes se reproduisent d'une façon semblable, c'est vers 1913 ou 1914 que la République doit être renversée, et remplacée par un empereur ou un souverain analogue.

Cet empereur sera peut-être le « roi fort et puissant » du quatrain de Nostradamus; mais il est extrêmement probable que ce ne sera pas le « roi des Lys », descendant des anciennes races royales, signalé dans les prophéties. Celui-ci viendra vraisemblablement beaucoup plus tard; il faut se garder de confondre ces deux personnalités qui paraissent être nettement différentes.

Il doit se produire en 1929-1930 de grands désastres guerriers et c'est à la suite de ces désastres, c'est-à-dire vers 1932, que s'effectuerait la restauration légitime.

Peut-être même serait-il possible d'indiquer, dès à présent, quelle est la personne qui paraît désignée pour être le futur monarque, et de publier son horoscope qui est très beau; mais il faudrait pour cela y être autorisé par la famille.

On peut remarquer que Neptune est sorti de la dernière région de feu en 1878-1879, et qu'il y rentrera en 1914 environ. Pendant tout ce laps de temps, c'est-à-dire pendant 35 ans, il est resté en région d'air favorisant la plèbe et la démocratie.

Il est impossible de ne pas être frappé de la coïncidence qu'il y a entre cette période et celle indiquée dans la célèbre prophétie de la Salette, où il est dit : « Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes pendant plus de 35 ans. »

Si l'on fait commencer ce temps en 1879, à la chute de « l'ordre moral », au moment où les républicains athées et radicaux sont arrivés au pouvoir, les 35 ans conduisent juste en 1914, époque où Neptune rentre en région de feu, et où la République doit être renversée.

La période indiquée dans la prophétie de la Salette coïnciderait rigoureusement avec la période neptunienne calculée par l'astrologie.

***

Pour en revenir à l'époque actuelle, on peut voir sur le tableau que l'année 1909 correspond à une

influence mixte : Neptune est bien en région d'air, mais Jupiter est en sextile, maléficiant les tentatives de la populace.

Les influences sont donc complexes et difficiles à interpréter.

Il est probable que c'est cette situation qui a fait avorter la grève des postes et les essais de grève générale. Les manifestations socialistes paraissent donc avoir peu de chances de réussir présentement ; mais, en 1914, Jupiter arrivant en trigone, elles trouveront un moment beaucoup plus favorable pour elles. La situation ira donc en s'aggravant graduellement, jusqu'à cette date, comme on l'a déjà indiqué précédemment.

NÉBO.

Une Communication de M. Henri Mager sur la Baguette

LA BAGUETTE SUBIT L'ACTION DES FORCES RADIANTES MINÉRALES OU AUTRES SI ELLE EST SOUSTRAITE A L'ACTION DE LA PENSÉE

Dans sa séance de samedi, 12 juin, la Société Magnétique de France a entendu une communication de M. Henri Mager sur la Baguette.

M. Henri Mager a publié, il y a quelques mois, chez les éditeurs Dunod et Pinat, un volume intitulé : *Les Radiations des Corps minéraux : Recherche des Mines et des Sources par leurs Radiations*. De cet ouvrage nous avons rendu compte dans l'*Echo du Merveilleux*.

Prenant nettement parti contre ceux qui prétendent que les mouvements de la Baguette ont une *cause toujours intérieure*, notamment une auto-suggestion produisant une action musculaire inconsciente sur la Baguette, M. Henri Mager tient pour une *cause normalement extérieure*, une cause électrique, une cause radio-active, agissant sur le sourcier et sa baguette. Si la Baguette obéit à une cause toujours intérieure, elle ne saurait donner que des indications trompeuses et elle doit être condamnée ; si, au contraire, elle est actionnée par une cause extérieure, si les eaux courantes, les masses métalliques et les foyers électriques agissent réellement sur elle, ses mouvements décèleront la présence d'eaux courantes, de masses métalliques, de foyers électriques et la Baguette se trouvera justifiée, réhabilitée, mise en faveur aussi.

Lorsque l'on sut, il y a une quinzaine de jours, que M. Henri Mager devait faire une nouvelle communication sur la Baguette, on se demanda si l'auteur de *Recherche des Mines et des Sources par leurs Radiations* pourrait apporter des preuves nouvelles, indéniables et irréfutables de la « cause extérieure ». On attendait ces preuves avec — nous pouvons le dire — une réelle impatience : les uns doutaient ; les autres, connaissant la ténacité de notre confrère scientifique, avaient pleine confiance.

Nous avons hâte de dire que M. Henri Mager a apporté des preuves décisives de la « cause normalement extérieure » : il n'est plus possible de nier cette cause extérieure. Pour la bien étudier et en pénétrer l'exacte nature, M. Henri Mager propose l'organisation pour 1910 d'un Concours de sensitifs baguettisant.

La communication du 12 juin constituant le plus important document qui ait été jusqu'à ce jour publié sur la Baguette, nous croyons nécessaire de la résumer, d'après les notes que nous avons prises en cours de séance.

M. Henri Mager s'est ainsi exprimé :

Faut-il croire à la Baguette divinatoire, aux Tourneurs de baguettes, aux Sourciers ? Peut-on avec des baguettes de bois ou de métal rechercher et trouver, soit des trésors et des mines, soit des eaux et des sources ? A cette double question je vais répondre avec précision et clarté.

J'ai dit et je répète que presque tous les corps émettent des radiations : l'émission de particules électrisées infiniment petites est une conséquence des tendances de la matière vers la dissociation et un phénomène général aussi répandu dans l'univers que la chaleur et la lumière.

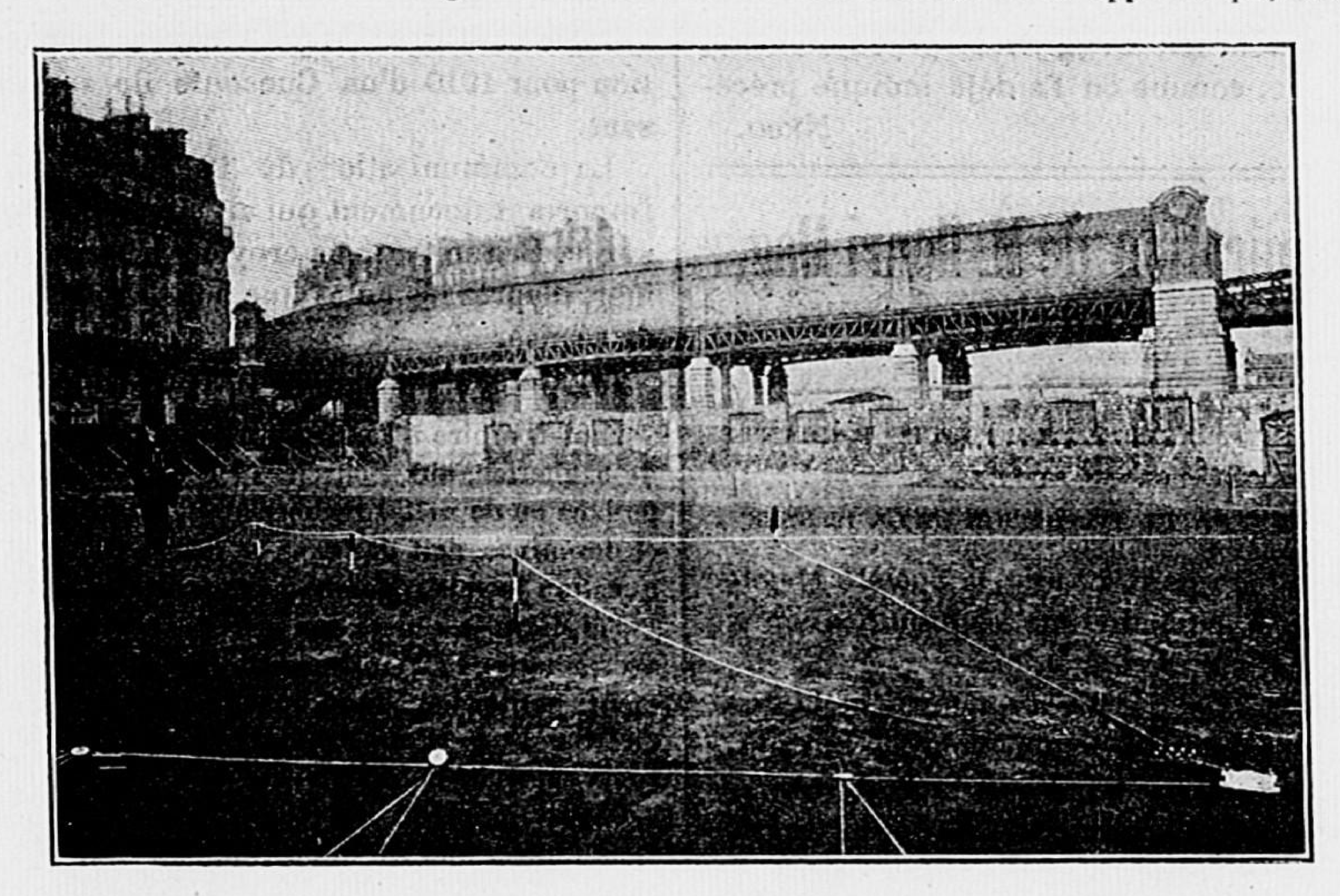
Depuis plus de vingt siècles on sait que les masses métalliques, que les mines, radient, et que leurs radiations ont une action puissante sur les végétaux, sur les animaux et sur l'homme. Pline, l'Ancien écrivait que les mines d'argent émettent une vapeur que les animaux, et surtout les chiens, ne peuvent souffrir ; le jésuite Cœsius assure qu'il s'étend sur certaines mines des fumées sèches et chaudes, qui sont une cause de stérilité, en desséchant les plantes et les arbres, et en brûlant jusqu'à leurs racines ; l'abbé de Vallemont certifie, en 1693, après le physicien Boyle, que des exhalaisons sèches et chaudes s'élèvent verticalement sur les mines, jusqu'à une certaine hauteur, comme des colonnes de vapeur froides et humides se portent dans l'air au-dessus des cours d'eau souterrains : cet abbé ajoute, dans sa *Physique occulte*: « Il ne faut pas douter que les métaux, l'or et l'argent monnayé, ne poussent des fumées perpétuelles, qui forment une espèce d'atmosphère autour d'eux ».

Pour saisir les effluves, les radiations, émanant des gisements métallifères, des masses métalliques et des cours d'eau souterrains, il faut une Baguette tenue par un Sensitif.

L'orateur parle d'abord des Baguettes, ensuite des Sensitifs. En ce qui concerne les Baguettes, il rappelle

ce qu'était l'antique baguette ou fourche de coudrier ; il montre que quantités de bois fibreux semblent aussi bons que le coudrier : Le Royer, en 1674, usait de tiges d'artichaut. Certains sourciers préfèrent les ceps de vignes, d'autres le jonc.

Le comte de Tristan reconnut, en 1822, qu'un morceau de fil de fer ordinaire, du fil de treillageur, même oxydé, donne les mêmes résultats que les baguettes de bois ; l'abbé Carrié se servit, vers 1863, de fils métalliques pour rechercher le trajet de cours d'eau souterrains ou la présence sous terre d'objets en métal ou de gisements de minerais. Plus récemment, un baguettisant opiniâtre, M. Jansé, a imaginé des baguettes en fer ou en nickel susceptibles de marquer l'influence de certains corps, tels le cuivre, l'or, l'argent, et des baguettes en cuivre ou en argent, susceptibles de marquer l'influence de certains autres corps, tels le fer, le nickel, la houille : la baguette en nickel, qui subit l'attraction du pôle nord des aimants, a été de ce fait baptisée du nom de révélateur négatif, (puisque le pôle nord, élément positif selon la terminologie française, ne peut attirer qu'un élément négatif) ; la baguette en cuivre qui, mise en présence du pôle sud ou négatif des aimants, est attirée, a été dénommée révélateur positif. M. Jansé use, dans ses prospections, d'un troisième appareil, qu'il a nommé radiomètre ; c'est un bloc métallique, formé de corps possédant une grande intensité radiante : si deux fils sont attachés aux extrémités du radiomètre, la force radiante va se condenser dans ces fils : l'un se chargera positivement, celui qui est dirigé vers le nord, l'autre négativement, celui qui est tourné vers le sud ; si le radiomètre, muni de ses fils, vient à être lié par l'un d'eux à un corps radiant, sur le fil opposé naîtra un point de répulsion, et ce point de répulsion sera à une distance du radiomètre égale à la distance entre le radiomètre et le corps lié ; le fil du radiomètre peut ne pas être lié au corps radiant : il suffit que l'un des fils se trouve dans le champ de radiation d'un corps, pour qu'un point de répulsion naisse sur le fil opposé : cette propriété permet de calculer la profondeur des sources et des gisements métallifères. Enfin, M. Jansé s'aide d'un multiplicateur de son invention ; c'est un appareil qui, dû à de patientes recherches, a la propriété de doubler, tripler, décupler les forces fluidiques de l'opérateur.



Cliché Rol.

Muni de l'une de ses baguettes métalliques (de son révélateur positif), M. Jansé détermine la profondeur d'une source à l'aide de son radiomètre placé au croisement de la ligne de rayonnement et de la première parallèle.

Est-il possible d'apprécier mathématiquement les forces fluidiques d'un baguettisant, et de démontrer qu'elles sont, dans certains cas, doublées ou décuplées ? Il semblerait que les forces fluidiques peuvent être pesées comme un litre d'air ou un litre d'eau. Pour peser l'intensité des radiations, M. Jansé procède ainsi : ayant pris une masse métallique ou juxtaposé deux masses métalliques, il constate que ce bloc exerce une attraction sur le révélateur négatif en nickel ; s'il écarte l'une de l'autre les deux masses métalliques, s'il met, par exemple, en présence, à 50 centimètres l'un de l'autre, deux poids de cuivre de 100 ou 200 grammes, les radiations de ces deux masses de même matière et de même poids n'attirent plus le révélateur ; elles s'équilibrent, se détruisent.

Toutes les fois que deux masses voisines, qu'elles soient ou ne soient pas de même matière et de même poids,

s'équilibrent, M. Jansé déclare qu'elles ont même intensité radiante ; ainsi une pièce de 5 francs en argent, pesant 25 grammes, a même intensité radiante qu'un poids de cuivre de 2 k. 500, car si l'opérateur place en face l'un de l'autre, à 50 centimètres de distance, 5 francs en argent et une masse de cuivre de 2 k. 500, son révélateur ne sera attiré ni vers l'argent, ni vers le cuivre ; si l'on met 5 fr. 50 en face de 2 k. 500 de cuivre, le révélateur est attiré par la masse d'argent; si l'on met 5 francs en argent en face de 3 kilos de cuivre, le révélateur est attiré par la masse de cuivre.

Poursuivant ces expériences, si M. Jansé place en face d'un homme normal, tel que lui-même, à 50 centimètres de distance, 3 kilos de cuivre, il constate l'équilibre : ce sujet pèserait donc une même intensité radiante que 3 kilos de cuivre. Si l'on observe ensuite ce même sujet porteur du multiplicateur, il ne sera équilibré que par 78 kilos de cuivre: par suite, ses forces fluidiques seront vingt-six fois plus efficaces que celles d'un homme normal non pourvu du multiplicateur, que celles d'un simple sourcier.

Cliché Rol.

Une masse de cuivre, ou de masses de cuivre juxtaposées, exercent une attraction sur le révélateur négatif.

Les radiations de ces deux masses métalliques, de même matière et de même poids, si elles n'étaient plus en contact, et n'étaient pas éloignées de plus de un mètre, s'équilibreraient se détruiraient et n'attireraient plus le révélateur.

Plusieurs baguettisants ont contrôlé les expériences de M. Jansé : l'un d'eux écrit à M. Henri Mager à la date du 31 mai : « J'ai reproduit toutes les expériences indiquées sur votre volume, depuis la figure 11 jusqu'à la figure 47 avec résultats absolument identiques : ma baguette négative est attirée exactement par tous les métaux que vous énoncez dans votre livre; ma baguette positive subit une attraction de tous les métaux négatifs qui sont aussi énumérés dans votre volume ; j'ai également équilibré 25 grammes d'argent et 2 kil. 500 de cuivre : dans ce cas ma baguette n'est attirée ni par l'une, ni par l'autre masse... ». Ce correspondant ajoute : « Pour l'estimation des profondeurs je me sers de la méthode du radiomètre, qui me donne toujours de bons résultats : mais je tiens à vous dire que je ne réussis exactement pour la recherche des sources, que depuis que je me sers des baguettes de métal et du radiomètre ; ce n'est d'ailleurs que depuis que j'ai eu l'avantage d'avoir votre volume en mains que j'ai pu obtenir de bons résultats. »

M. Henri Mager expose ensuite que certains chercheurs de mines ne limitent plus leur travail à l'indication du point où gît le minerai et à l'estimation de la profondeur, ils indiquent la nature du minerai s'il s'agit d'une mine, la nature du métal, s'il s'agit d'un trésor. L'orateur ajoute :

Pour faire la preuve immédiate de son système, M. L. Probst, propose l'expérience suivante : relier à une chambre éloignée, par un fil métallique, placé sur le parquet, la chambre dans laquelle il se trouve : si dans la chambre éloignée, on place à l'extrémité du fil métallique un morceau de minerai, il ausculte dans la chambre où il se trouve, l'autre extrémité du fil, et il indique la nature du métal ou du minerai posé sur le fil dans la chambre éloignée; met-on sur le fil une pièce d'or, il ausculte à l'aide de ses baguettes et répond : « Il y a une pièce d'or » ; met-on sur le fil un morceau de pyrite de fer, il répond : « Il y a de la pyrite de fer » ; met-on un morceau de calamine, il annonce : « Il y a de la calamine ».

La méthode imaginée par M. Probst lui permet de faire l'analyse qualitative de tout échantillon de minerai qui lui est soumis. Il est bien près de pouvoir, à l'aide de ses baguettes, procéder à l'analyse quantitative des minerais.

Ces résultats ne prouvent-ils pas suffisamment la « cause extérieure » des mouvements de la Baguette ?

M. Henri Mager, après avoir parlé de la Baguette, arrive à la question des sensitifs : il dit par quelles expériences on peu reconnaître un sensitif capable de devenir un bon baguettisant. Il montre que toute baguette tenue par un sensitif dans un champ d'effluves électriques, subit des attractions. Si un baguettisant sensitif passe lentement sous un fil télégraphique, traversé par un courant, sa baguette se redressera en un brusque mouvement · tout champ électrique, qu'il soit produit par des eaux courantes ou des mines, aura le même effet.

Après avoir établi que, tenues par des hommes

sensibles, les baguettes de bois ou de métal sont attirées sur certains points, et toujours sur les mêmes points, M. Henri Mager, aborde la grave question de l'action de la Pensée :

Un Anglais, M. Rutter, de Brighton, entrepris vers 1851 de démontrer expérimentalement l'existence de courants ou rayonnements magnétiques émanant de l'organisme humain, ainsi que de tous les corps de la nature. Les expériences de Rutter furent répétées par le Dr Léger médecin français habitant Londres. Or, le Dr Léger démontra à son tour que chaque corps de la nature, minéral, végétal, animal, est doué de propriétés rayonnantes spéciales ; mais il constata aussi que la volonté de l'homme est une force effective susceptible d'influencer par rayonnement la matière inerte. Des expériences publiées par le Dr Léger, il résulte que par la seule influence d'une volonté ferme et soutenue, et sans l'aide d'une seule force mécanique, le Pendule, — instrument souvent mis en parallèle avec la Baguette — se met en mouvement dans la direction voulue, sur toutes lignes ; il décrit à volonté des rotations normales ou inverses et prend des oscillations.

Faisant allusion à ces expériences, M. Albert de Rochas, dans sa Notice historique sur les Effets mécaniques de l'Od, écrit : « Ce qu'il faut savoir, c'est que l'opérateur peut à loisir substituer l'action de sa volonté à celle qui résulte du rayonnement spécial du corps mis en expérience ; et il peut, en réduisant sa puissance volutive personnelle à un état de neutralité passive, laisser le champ libre à la manifestation de ce rayonnement. »

Il importe donc de soustraire le travail du baguettisant à l'action de la pensée.

De multiples expériences peuvent permettre de constater que les baguettes subissent une action extérieure lorsqu'elles sont soustraites à l'action de la pensée.

Première expérience : prenons 4 boîtes en bois ou en carton ; faisons placer, dans la première, une pièce de 5 francs ; dans la deuxième, deux pièces de 5 francs ; dans la troisième, trois pièces de 5 francs ; et dans la quatrième, 4 pièces de 5 francs ; puis entrons dans la chambre où se tient notre baguettisant et demandons-lui de nous indiquer, à l'aide de sa baguette, le contenu des différentes boîtes.

Seconde expérience : dans une boîte en carton, plaçons une pièce de 1 franc en argent et dans une autre boîte une pièce de 0 fr. 25 en nickel; l'opérateur devra reconnaître la boîte contenant la pièce d'argent, qui attirera le révélateur négatif, et la boîte contenant la pièce de nickel, qui attirera le révélateur positif.

L'attestation suivante prouve que cette expérience est facilement réalisable, soit par la méthode des deux révélateurs, soit par diverses autres méthodes, qu'il me serait trop long de décrire (telles les méthodes permettant l'analyse qualitative et l'analyse quantitative des corps radiant) :

« Expérience du 27 mai 1909;
Château de Saint-Privat (Pont-du-Gard);
M. L. Giniès, en l'absence de tout témoin, a placé en « quatre paquets différents des pièces : A) d'or; B) d'argent « et d'or ; C) d'argent ; D) du plomb.

« Le poids de ces paquets a été égalisé au moyen d'une « certaine quantité de sable, puis ils ont été scellés, à la « cire rouge, au moyen du sceau personnel de M. Giniès, « constitué par une bague, qu'il a dans la suite conservée à « son doigt.

« Les 4 paquets identiques ont été remis à M. Hérenger, « qui, sans témoin, les a, à son tour, enfermés dans quatre « boîtes de carton absolument semblables et sans marques.

« Les boîtes ont été scellées par M. Hérenger de deux « cachets de cire rouge ou moyen du sceau personnel de « M. Hérenger, constitué également par une bague qui n'a « pas, dans la suite, quitté son doigt.

« Les boîtes sont apportées au Château de Saint-Privat, « où se trouve M. Probst.

« Elles sont numérotées au hasard ; M. Probst les exa- « mine au moyen d'une baguette de rotin.

« Il déclare que la boîte 1 contient l'or, 2 l'argent, « 3 l'or et l'argent, 4 le plomb.

« Les cachets, restés intacts, sont brisés alors et les « boîtes ouvertes.

« Les cachets des 4 paquets sont également intacts.

« *On retrouve les contenus absolument correspondants aux « indications de la Baguette.*

« Ont signé :

« H. Calderon, propriétaire du Château de Saint- « Privat ; Louis Bascoul, curé doyen à Sommières (Gard) ; Louis Giniès, à Salon (Bouches- « du-Rhône) ; A. Hérenger.

Ce certificat établit que la Baguette a subi une cause extérieure, qu'elle a senti les radiations, qu'ELLE A PU LES IDENTIFIER.

Il ne peut être question dans les expériences de cette nature, ni d'auto-suggestion, ni d'action musculaire inconsciente.

La baguette et le baguettisant ont été influencés par des radiations, lorsqu'ils se sont trouvés dans le champ des effluves.

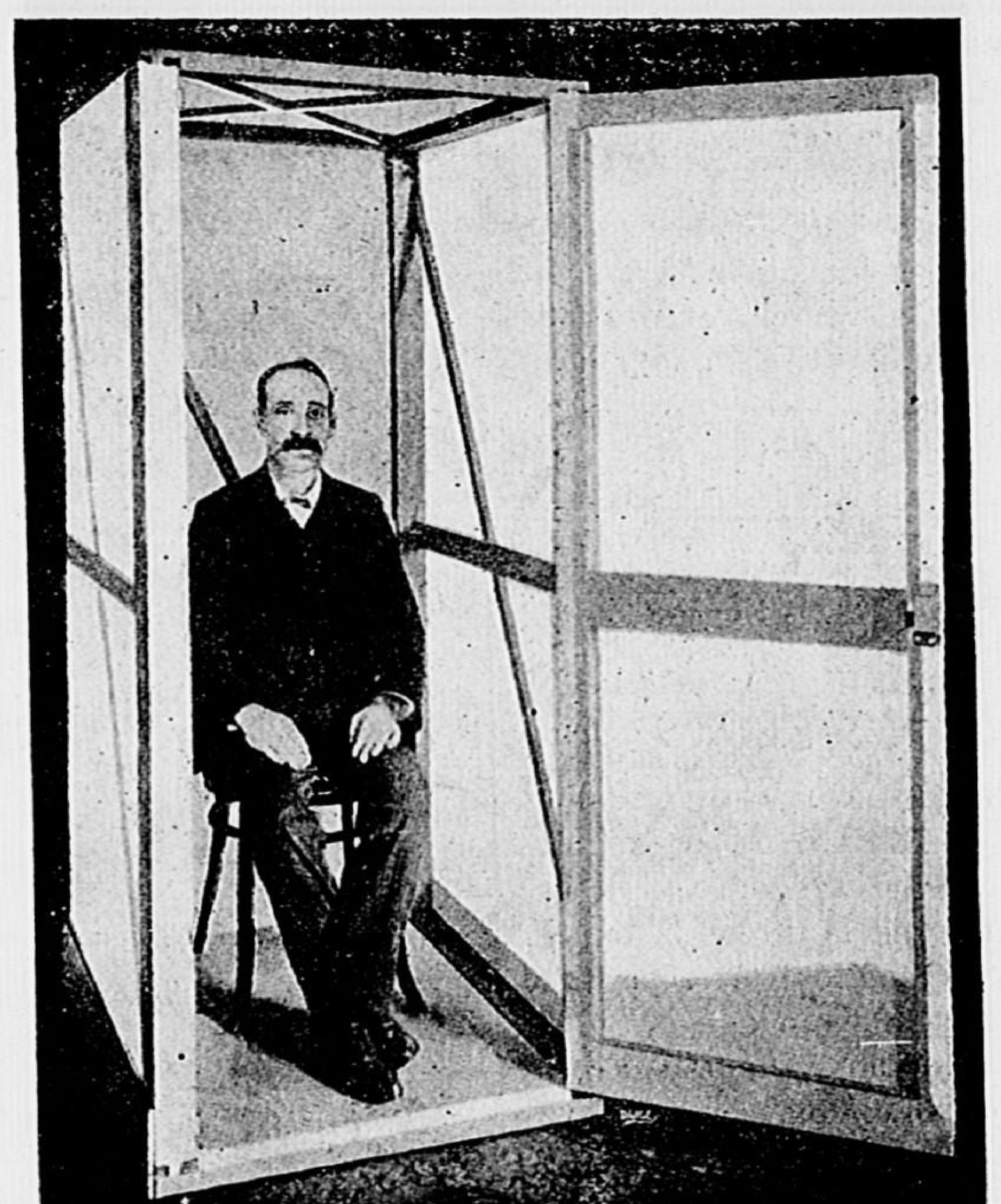
On ne peut plus contester aujourd'hui que les cours d'eaux souterrains et que les amas métallifères émettent des radiations électriques. Des appareils ont été construits pour enregistrer ces radiations : on a construit un *Appareil automatique pour la découverte des sources*, qui, tout au moins théoriquement, donne de bons résultats; il permet également la découverte des filons : d'autres appareils automatiques surgissent de divers côtés. Ces appareils prouvent l'existence de champs électriques : les baguettes et les baguettisant sont influencés par ces champs aussi bien, et même certainement mieux, que les appareils automatiques, qui ont le grave défaut de travailler trop lentement.

La communication de M. Henri Mager a obtenu un grand succès dû à la précision de la documentation, à la clarté de l'exposition, à la facilité d'élocution de l'orateur, et, disons-le aussi, à l'intérêt et à la valeur de la thèse.

UN MÉDIUM A APPORTS

Charles Bailey

Nous avons signalé, dans notre numéro du 15 mars dernier, le différend qui s'était élevé entre la douane australienne et un riche américain habitant Melbourne, M. Stanford. La première réclamait au second des droits d'entrée pour les objets divers apportés par les « esprits » au cours des séances données, chez M. Stanford, par le fameux médium à apports Charles Bailey On se souvient que l'administration finit, après un long examen, par reconnaitre parfaitement fondée la thèse présentée par M. Stanford, qui soutenait que le mode d'entrée des objets visés n'étant ni habituel, ni prévu par les lois, il ne devait acquitter aucun droit.



LE MÉDIUM CHARLES BAILEY

Pour répondre à toute objection de fraude, M. Stanford a fait construire une espèce de grande cage entourée d'un filet moustiquaire et où le médium prend place après avoir été examiné rigoureusement par un comité de trois ou quatre messieurs; la porte est alors fermée et chacun peut y mettre son cachet ou des timbres gommés de manière à prévenir toute ouverture possible. Une complète obscurité est faite ensuite pendant deux minutes : la lampe est renfermée dans un placard et on la reprend toute allumée au bout de ce temps très court, qui suffit ordinairement pour l'obtention des apports.

C'est cette cage que nous reproduisons ci-contre, telle qu'elle a été publiée par un organe spirite de Melbourne, le *Harbinger of Light*, lequel insère également un intéressant rapport adressé au *Sydney Sundey Turies* par un de ses rédacteurs, qui put assister, chez M. Stanford, à l'une des séances de Charles Bailey :

« Le premier article passé à travers la cage, écrit ce rédacteur, était un bloc d'argile de la grandeur d'un bol à café, où se trouvaient incrustées des pointes de lance, venant, disait-on de l'Amérique centrale. L'article suivant était un ancien manuscrit sur parchemin, venu, disait on, de l'Egypte. Un peu plus tard, un contrôle indou dit qu'il était promis que des articles similaires à ceux qui avaient été apportés de temps en temps avant qu'on fît usage de la cage, seraient produits sous les nouvelles conditions, afin de prouver que les phénomènes pouvaient se passer sous les conditions les plus strictes aussi bien que lorsque le médium se tenait assis près de la table.

« En dernier lieu, les assistants, au moment où la lampe fut retirée de son réduit, virent dans la main du médium un nid, parfaitement fermé, avec un oiseau assis dessus et paraissant endormi. Le contrôle dit que la petite créature s'éveillerait bientôt et, en effet, elle commença à se débattre, faisant de vains efforts pour échapper à l'étreinte du médium. Après que la fermeture et les cachets eussent été examinés et trouvés intacts, la porte fut ouverte suffisamment pour donner passage à une cage dans laquelle l'oiseau et son nid furent enfermés pour être transportés à la maison de campagne de M. Stanford ».

Les précautions prises contre la fraude possible sont-elles suffisantes? Le *Progressive Thuiker* et le *Light* ne le croient pas.

Le premier publie, sous la signature de M. P. A. Jensen, un article où il est dit que la valeur de ces précautions est plus apparente que réelle. Le second, un peu narquois, écrit :

« Si les esprits qui opèrent peuvent ajouter aux

preuves qu'ils nous donnent ceci : d'introduire dans la cage un exemplaire d'un journal égyptien, hindou, américain, ou européen, paru seulement deux ou trois jours avant [qu'on n'oublie pas que les expériences ont lieu en Australie], on aura atteint une preuve absolument irréfutable! La chose mérite d'être tentée. Puisque des papyrus, des oiseaux, etc., sont apportés de l'Amérique et de l'Inde, et pénètrent dans la cage avec le médium, pourquoi ne pourraient-ils pas entrer dans la même cage, mais dans une autre division de celle-ci, inaccessible en médium ? Et pourquoi l'apport ne consiste-t-il pas dans un journal de fraîche date ? »

Nous disions déjà le 15 mars dernier que certains spectateurs incrédules avaient demandé à Bailey de prier les « esprits » de lui apporter, pour les convaincre, un journal paru le jour même à Londres, et que le médium, à cette époque, n'avait pas encore satisfait à cette exigence, assez légitime en somme. On voit qu'il n'y a pas encore répondu.

Que faut-il en conclure ?

NOTRE COURRIER

AVIS A NOS LECTEURS

Afin de faciliter les recherches de nos lecteurs, nous inscrirons dorénavant, à côté du titre de chacune des questions posées, un numéro d'ordre.

Ce numéro d'ordre, ainsi que le titre et la date de publication de la question, seront toujours reproduits en tête des réponses qui la concerneront.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette rubrique, qui, avec leur collaboration, pourrait devenir l'une des plus intéressantes de notre revue.

QUESTION

Nº 1. — Le marron d'Inde talisman et la pomme de terre fétiche.

On raconte que M. Chauchard portait constamment dans ses poches un marron d'Inde et deux pommes de terre. Suivant une croyance populaire, le marron d'Inde préserve des maladies et les pommes de terre conjurent la mauvaise fortune. L'exemple de M. Chauchard qui vécut si vieux et qui devint si riche n'est pas fait pour infirmer cette croyance. Un de nos lecteurs pourrait-il nous dire si elle repose sur des faits d'expérience et, dans le cas où elle ne serait qu'une superstition, nous raconter où et comment elle a pris naissance? G. M.

Boîte aux Faits

LA GUÉRISON DES ECROUELLES

Bois-Minhy, Chemery (Loir-et-Cher)

Monsieur,

En ma qualité de vieil abonné, toujours fidèle lecteur de l'*Echo du Merveilleux* que vous dirigez d'une manière remarquable et où vous parlez avec un jugement si sûr, je me permets de vous envoyer un petit renseignement au sujet de la question des écrouelles ou humeurs froides dont il est mention aux *Ça et là* du numéro du 1er juin.

Mais vous avez tant de choses à faire que je ne voulais pas vous occuper de ce fait étrange.

L'*Echo du Merveilleux* du 1er juin ayant donné une note à ce sujet, je me permets de vous en parler, non pour que l'on traite cette question dans la Revue, mais pour vous dire ce que je sais par suite de ce qui se passe à cet égard dans mon voisinage.

Non loin de chez moi, un jeune homme ami de notre famille, est *Marcou.*

Saint Marcou est vénéré par les personnes ayant des écrouelles ou humeurs froides; les pèlerins sont nombreux qui se rendent devant sa statue dans les églises où elle se trouve et particulièrement à Saint-Nicolas de Blois, surtout le jour de la fête du saint; ils viennent le vénérer et demander la guérison de leur mal.

Or, mon jeune ami a le pouvoir de guérir les humeurs froides ou écrouelles, il touche l'endroit malade en faisant avec le pouce une croix sur le mal et en disant :

« Je vous touche. Je prie Dieu de vous guérir. »

Le malade commence le même jour une neuvaine, il revient le neuvième jour se présenter et faire constater sa guérison par celui qui l'a guéri. Cette guérison est en effet complète.

Des centaines de malades, ils sont nombreux dans cette région, se sont présentés et ont été faire constater leur guérison complète; le mal n'a jamais reparu.

Les premiers qui se sont présentés avaient d'abord été renvoyés par ce guérisseur qui ignorait son pouvoir. Il était très mécontent de voir venir à lui tous ces malades; il ne prenait nullement cette demande au sérieux et la considérait comme absurde.

Enfin en voyant l'insistance, les supplications de gens qui prétendaient qu'il était mal à lui de ne pas vouloir user du don précieux qu'il possédait sûrement, comme étant le septième enfant de ses parents, il pensa qu'il agirait mal en refusant de donner la guérison qui ne dépendait que de lui.

Il se résigna à essayer. Mais il fut stupéfait, quand, neuf jours après, les malades se présentaient de nouveau devant lui, entièrement guéris.

Mon voisin est né un vendredi saint à 3 heures, il en résulte encore pour lui, paraît-il, une faculté spéciale, celle de faire des guérisons de nature différente. On est venu le trouver pour lui demander de guérir d'autres

maladies, mais il s'est dérobé à ces demandes. Les résultats obtenus en ce qui concerne les humeurs froides lui semblent plus que suffisants pour l'emploi de son emps.

Vous voudrez bien recevoir, Monsieur, si vous me le permettez, l'expression de tous mes affectueux sentiments.

COMTE DE MONTENAY DU MINHY.

Je vous donne *pour vous seul* le nom de ce jeune voisin, très apprécié dans la région. Je ne suis pas autorisé à le publier, mais je prends la responsabilité de mon attestation.

ÇA ET LA

La momie au « mauvais œil »

Le British Museum vient d'acquérir une momie de princesse égyptienne dont on dit qu'elle aurait « le mauvais œil ».

L'Arabe, son premier possesseur, se ruina et mourut d'une congestion; les trois hommes qui l'avaient transportée chez lui succombèrent coup sur coup du fait de maladies inexpliquées.

Plus tard, le premier photographe qui plaça la momie devant son objectif eut une congestion cérébrale, et un second, tombant pendant qu'il procédait à la même opération, se brisa le crâne.

Songe prémonitoire

Mme Mattie Clay écrit à Hyslop :

« En 1863 mon père était malade et nous (ses enfants) le veillions à tour de rôle. Ma mère était morte en 1854. Un jour ma sœur Elisa, qui était mariée, avait passé la nuit et était rentrée chez elle pour prendre du repos. A peine endormie ,elle rêva qu'elle se trouvait dans le cimetière devant la tombe de ma mère, près de laquelle se trouvait celle de mon père, portant l'inscription suivante : « James R. S... décédé à l'âge de soixante-douze ans, six mois et neuf jours. » Portant ensuite ses regards autour d'elle, elle vit mon père, en fut fort surprise et lui dit : « Comment papa, je croyais que vous étiez mort ! » Il lui répondait : « Oui, Elisa, je suis ce que vous appelez mort. » Reportant alors ses yeux vers la tombe, elle lut de nouveau : « James R. S..., à l'âge de soixante-douze ans, six mois et neuf jours. »

« Le lendemain ma sœur Elisa nous raconta son rêve, en présence de mon mari et du docteur Stitt. Elle le fit connaître également à mon père, en lui disant : « Papa, vous avez encore six ans à vivre ! »

Mon père lui répondit qu'il était convaincu qu'il allait guérir, ce qui se produisit effectivement. Quant au docteur Stitt, comme ce récit l'avait frappé, il en prit note aussitôt, pour voir ce qui en adviendrait. Il ne croyait pas cependant que mon père pût vivre encore plus d'un ou deux mois, au maximum. »

« Je me rappelle nettement que mon père avait coutume de dire : « J'ai encore tant d'années à vivre et je sais que je mourrai dans ma soixante-treizième année. » Ce fut en effet ce qui arriva, car il mourut à l'âge de soixante-douze ans, six mois et quinze jours. La prédiction fut donc réalisée avec l'écart insignifiant de six jours. »

Hyslop fit une enquête qui confirma ce récit de tous points.

Guérison des verrues de Bacon par un procédé occulte

« J'avais, a écrit Bacon, une verrue à un doigt depuis l'âge le plus tendre. A Paris, il y a 16 ans, il m'en vint aux deux mains plus de cent dans l'espace d'un mois. L'ambassadrice d'Angleterre, qui pourtant n'était pas superstitieuse, me dit qu'elle m'en débarrasserait : elle les frotta avec un morceau de lard frais recouvert de sa couenne, suspendit ce lard en dehors d'une fenêtre à l'aspect du midi jusqu'à ce qu'il se putréfiât. Dans l'espace de cinq minutes toutes mes verrues disparurent. » (*De la dignité et de l'avancement des sciences*, liv. III).

Les policemen et la maison hantée

La police de Hull s'applique à éclaircir le mystère d'une maison hantée habitée par M. et Mme Gilson. Dernièrement, on enterrait le frère de Mme Gilson, et, depuis, les phénomènes les plus étranges se produisent dans la maison : les brosses et les peignes dansent une sarabande dans la chambre à coucher; de petits cailloux traversent les portes fermées. Epouvantée, Mme Gilson, l'autre jour, appela au secours par la fenêtre.

Un policeman arriva en hâte et entra d'abord dans la cuisine; il vit avec stupeur la boîte à cirage, que nulle main visible ne lança, passer au-dessus de sa tête. Pénétrant dans la salle à manger déserte, il vit les tasses et les verres sauter de la table par terre, non sans dommage du reste.

Alors, il alla chercher du renfort. Celui qui, le premier, se présenta fut le policeman O'Kelly, champion de lutte des poids lourds, aux Jeux olympiques; mais tout était rentré dans le calme et O'Kelly ne put verbaliser que sur les dégâts, dont on essaie maintenant de deviner les causes.

A TRAVERS LES REVUES

LES SÉANCES DU MÉDIUM CARANCINI

M. Carancini est ce célèbre médium italien dont nous avons longuement parlé, on s'en souvient peut-être, dans notre numéro du 1er janvier dernier. Or le même médium vient de donner, à Rome, chez le médecin-major Viencenzo Cocola, une série de cinq séances dont M. Félice Ametta publie, dans la revue *Luce e Ombra*, un compte rendu très détaillé. Nous croyons intéressant d'en donner, d'après le docteur Dusart, le résumé suivant :

Les séances ont été tenues en présence d'un *très petit nombre d'assistants toujours les mêmes*, condition trop rarement observée et à laquelle n'ont pas su s'astreindre les savants distingués qui ont étudié Eusapia, au cours de quarante-trois séances à l'Institut Psychologique de Paris; de là en grande partie le piètre résultat auquel ils sont arrivés. Il ne suffit pas d'être éminent physicien pour devenir un psychologue passable.

Carancini à son entrée dans la salle des séances est examiné soigneusement et placé dans la chaîne entre deux assistants qui lui tiennent les pieds et les mains et s'assurent à chaque instant de la sûreté du contrôle; la salle est éclairée à la lumière rouge.

Après divers attouchements sur les assistants voisins ou éloignés du médium, le rideau du cabinet se gonfle et est projeté sur la table de la séance. Une table placée dans le cabinet en sort en sautillant, s'incline devant un assistant et rentre dans le cabinet; on ne l'a touchée à aucun moment. Un réveil-matin, placé sur un divan, à deux mètres du médium, s'enlève, sonne à plusieurs reprises et vient se poser sur la table, au milieu de la chaîne. Les cordes d'une guitare rendent des sons. Des étincelles, des lueurs, des globes très lumineux éclatent sur la lumière rouge qui éclaire la salle. A deux reprises un plat couvert de noir de fumée porte une inscription. Une carafe dont le col est recouvert par un verre renversé est apportée sur la table; le verre est enlevé et rempli avec l'eau de la carafe. Le plateau qui portait cette carafe est enlevé à plus de deux mètres, frappe trois grands coups contre les parois de la pièce et vient enfin se poser sur la table. Un tambourin s'enlève du divan, frappe une marche et retombe à terre. Une chaise placée dans le cabinet en sort, vient vers un assistant et, après quelques instants, rentre à la vue de tous. A ce moment des coups précipités sont frappés contre les parois du cabinet et de la salle, sur les chaises et sur le corps des assistants. L'un de ceux-ci frappe sur la table des séries de coups rythmés, qui sont aussitôt reproduits sur divers points de la salle et du cabinet, avec toutes leurs nuances de force ou de douceur. Un étudiant entonne un chant populaire et des coups l'accompagnent exactement. Un guéridon à trois pieds, situé à un mètre et demi du médium, s'avance peu à peu, puis s'enlevant, vient se poser, les pieds en l'air, sur la table principale. Quoique Carancini soit étroitement tenu, sa jaquette lui est enlevée et vient retomber sur les assistants. Déjà dans une précédente séance pareil fait s'était produit et avait été photographié. Un indicateur des chemins de fer est enlevé de la poche de M. Santoro et le frappe à plusieurs reprises sur le front. Une photographie de famille est apportée sur la table. L'examen du plat couvert de noir de fumée permet d'y lire les mots suivants : « *Respectez les morts !...* » en grec, *langue ignorée du médium.*

Un crayon et une feuille de papier sont posés sur une petite table, à un mètre et demi du médium. Au début de la séance on entend le grincement du crayon, puis papier et crayon sont apportés vers la table et tombent sur les mains des assistants. On lit sur la feuille de papier : « L'idéal le plus élevé de la vie est de scruter l'inconnu. »

Des mains invisibles tirent doucement les vêtements de divers assistants et leur prodiguent des caresses sur la tête, sur les joues, sur le front. Des lueurs jaillissent en même temps des diverses parties du corps ainsi touchées.

On voit que les phénomènes sont variés et le contrôle est d'autant plus facile, que le médium reste immobile et se prête à toutes les mesures proposées.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. R. TANCRÈDE, 15, r. de Verneuil.

LES LIVRES

TROIS MIRACLES DE NOTRE-DAME DE LOURDES AU DIOCÈSE D'EVREUX, *étude canonique par Mgr Ph. Meunier, évêque d'Evreux.*

Dans cet admirable ouvrage, Mgr Meunier, enregistre trois guérisons constatées par les médecins les plus indépendants et qu'il étudie au double point de vue la théologie et la science positiviste. C'est un livre qu'il faudrait donner à lire à tous les incrédules. Il apporte la démonstration par le fait, la preuve au tableau noir du miracle. Nous reviendrons sur cette œuvre magistrale qui, à un certain point de vue, peut entrer dans ce que nous avons appelé le Catholicisme Expérimental.

***

LES INDISCRÉTIONS DE L'HISTOIRE, *par le docteur Cabanès, l'auteur du Cabinet secret* (*sixième série*).

L'éloge n'est plus à faire du docteur Cabanès et de ses savantes et attrayantes publications sur les à-coté de l'histoire. Cette sixième série des « Indiscrétions » a toute la saveur, tout le piquant des précédentes. A noter des études remarquables sur Louis XI, Luther, Saint-Simon, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Pichegru, Napoléon. C'est un livre indispensable à quiconque s'intéresse aux questions de psychologie rétrospective et veut se faire une idée exacte des personnages qui ont joué un rôle dans notre histoire.

***

FAUT-IL DEVENIR MAGE ? par *Fernand Divoire*, prix : 2 fr. 50

Il est certains livres sur les tendances desquels nous sommes contraints de faire quelques réserves, mais que nous signalons néanmoins à l'attention de nos lecteurs, en raison du réel intérêt qu'ils présentent. Le nouvel ouvrage que vient de publier M. Fernand Divoire : *Faut-il devenir mage ?*, est du nombre.

Dans cette œuvre où sont exposées, étudiées et comparées les théories de Péladan, d'Eliphas Levi et de Nietzsche, M. Fernand Divoire se place parfois sur un terrain où nous ne saurions le suivre. Mais, bien que le point de vue de l'auteur diffère sensiblement du nôtre, nous ne pouvons cependant méconnaître les mérites de ce livre.

M. Fernand Divoire a su présenter avec une grande clarté les doctrines qu'il se proposait de commenter. L'analyse savante qu'il en a faite, témoigne d'une profonde connaissance de la question et d'une vaste érudition. Son style alerte, souple, vigoureux et coloré, atténue l'austérité de sa dissertation philosophique et le pare d'un charme de plus.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES REÇUS LA QUINZAINE DERNIÈRE :

IDÉES, PRINCIPES ET VÉRITÉS THÉOSOPHIQUES, par *Jean Darlès*, prix : 4 francs.

DU MAGNÉTISME PERSONNEL (de la culture humaine), par le docteur *Zam*, avec une belle préface d'*Ernest Bosc*. Prix : 4 francs.